

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5298 - SAMEDI 17 OCTOBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



POUR OFFICIER DANS LES MOSQUÉES DE L'HEXAGONE

LA FRANCE EXIGE UN DIPLÔME DE LAÏCITÉ AUX IMAMS ALGÉRIENS

Page 3

LA TRIPARTITE VEUT COUPER COURT AUX DÉPENSES PUBLIQUES

LA RETRAITE ANTICIPÉE REMISE EN CAUSE

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, veut mettre un terme à la retraite anticipée pour barrer la route aux travailleurs qui s'engagent dans d'autres emplois une fois ayant quitté le service public alors qu'ils n'ont pas atteint 50 ans. «L'Etat paye leur pension de retraite alors qu'ils partent travailler ailleurs. C'est inadmissible. Cette situation, nous allons la revoir. Elle ne peut pas durer», a noté Sellal qui compte soumettre, avec ses partenaires de la tripartite, de nouvelles mesures qui réduiront l'hémorragie financière subie par la caisse de retraite.

Page 2





QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

SELLAL OPTIMISTE MAIS PRUDENT À LA 18e TRIPARTITE

La conjoncture est difficile mais pas insurmontable

Réviser le système des retraites anticipées, maintenir la politique sociale, améliorer l'environnement de l'entreprise, impliquer les banques privées dans l'investissement de l'économie, régler le problème du foncier, régulariser les opérateurs activant dans l'informel, etc., sont autant de points cruciaux sur lesquels s'est exprimé le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors de la 18e tripartite.



Sellal a prononcé un discours optimiste, rassurant mais ponctuée de prudence lors de la 18e tripartite (gouvernement-syndicat-patronat) tenue mercredi à Biskra. Il reconnaît, certes, la situation de crise due à la baisse des prix du pétrole, mais estime que l'Algérie a les moyens d'y faire face. Il appelle à la conjugaison des efforts de tous pour réaliser la croissance et édifier une économie émergente. Après avoir noté que le Pacte national économique et social pour la croissance a scellé un véritable consensus entre patronat, syndicat et exécutif, il explique que cette tripartite vient couronner un long processus de dialogue sur la situation économique du pays. «Durant ces échanges fructueux et instructifs, l'exécutif a partagé avec ses partenaires et interlocuteurs la réalité des données macroéconomiques et financières du pays, ainsi que le détail de son dispositif de riposte (cadrage économique à 2019 et vision prospective à 2030) face à la détérioration des cours des hydrocarbures, pour mobiliser la force de travail du pays afin de faire face aux défis qui nous attendent», a déclaré Sellal en guise de préambule. «Dire la vérité, a-t-il poursuivi, c'est tabler sur un baril de pétrole à 45 dollars comme base d'élaboration de la loi de finances pour 2016 qui ira dans le sens de la croissance et non dans celui de l'austérité, car nous avons largement les capacités de résister et de nous améliorer.» Pour le Premier ministre, «il s'agit, avant tout, d'expliquer et de gagner l'adhésion de tous autour de l'objectif commun : le développement du pays».

LA RETRAITE ANTICIPÉE À 50 ANS, C'EST «INADMISSIBLE»

Le pays ayant besoin de l'adhésion de tous pour édifier une économie hors hydrocarbures, «comment pourra-t-il se passer d'une partie de ses travailleurs ?», s'est questionné le Premier ministre, avant de répondre que le système de départ en retraite anticipé ne peut rester tel qu'il est et qu'il sera revu.

«Il est anormal que des travailleurs cherchent à partir en retraite anticipée à 49 ou 50 ans. Ces gens peuvent encore travailler et le pays a encore besoin d'eux. Mais, eux, ils préfèrent partir en retraite».

Sellal a tellement insisté sur ces départs en retraite anticipée que cela porte à croire que le changement ne tardera pas à venir. «L'Etat paye leur pension de retraite alors qu'ils partent travailler ailleurs. C'est inadmissible. Cette situation, nous allons la revoir. Elle ne peut pas durer», a prévenu le Premier ministre. En revanche, il réitère le soutien indéfectible de l'Etat aux démunis par le maintien des différentes formules d'aide en place. L'Etat ne cédera pas sur les transferts sociaux.

LA POLITIQUE SOCIALE MAINTENUE

«Face à la contraction des ressources financières, le réflexe primaire ainsi que le calcul froid et cynique prôné par certains analystes voulaient que l'on procède de la manière la plus basique : si les revenus ont baissé de 47% l'année écoulée, des coupes dans les mêmes proportions doivent être opérées sur les dépenses, notamment celles non productives, à savoir les transferts sociaux. Cette arithmétique macabre ne tient pas compte de la nature sociale et démocrate de l'Etat algérien moderne voulue par ses pères fondateurs et exprimée dans l'appel du premier Novembre 1954», a affirmé Sellal, avant de renchérir : «Je puis vous assurer que l'homme politique qui matérialise le mieux l'attachement à ces principes, c'est bien le Président Bouteflika qui n'acceptera jamais que soit aliénée sous son autorité la dignité de l'Algérie et des Algériens ou remis en cause la vocation sociale et le développement économique de son Etat.» Sellal ajoutera que l'Etat consacre annuellement 1 800 milliards de DA aux transferts sociaux et que la démarche du gouvernement vise à améliorer le pouvoir d'achat et poursuivre l'effort en matière d'action sociale et des programmes dans les domaines de l'emploi, du logement, de la santé et de l'éducation Les efforts de rationalisation, selon le Premier ministre, seront ciblés et épargneront les couches défavorisées, car «nous sommes pour un Etat fort, régulateur d'une société libre dans ses initiatives et solidaire des plus faibles.»

LES BANQUES PRIVÉES APPELÉES À FINANCER L'ÉCONOMIE

Face à la chute des prix du pétrole qui ont induit une baisse des revenus de l'Algérie, la gestion rationnelle des finances publiques et les décisions d'anticipation permettent au pays de mieux encaisser cette baisse, selon Sellal, qui estime que c'est «à nous maintenant de transformer cette capacité de résilience en levier de transformation de notre économie vers la création de richesses et d'emplois». Il appelle les banques privées à participer à l'effort de développement national en finançant l'investissement et à sortir de simple financement du commerce extérieur, tout en exhortant les banques publiques à rationaliser la gestion des crédits à l'économie. Le Premier ministre encourage les établissements financiers à accompagner les entrepreneurs et les porteurs de projets à travers le développement des crédits à l'économie qui ont certes, a-t-il noté, progressé de 22,7% en 2015, mais qui doivent encore augmenter car l'objectif est de permettre aux entrepreneurs d'investir plus.

LE SECTEUR PUBLIC DOIT MANAGER COMME LE PRIVÉ

Les entreprises publiques, selon Sellal, ne peuvent plus continuer avec une gestion qui ne sied point à l'entreprise moderne. «Il faut qu'elles pensent comme des entreprises privées. On demande aux entreprises publiques de s'améliorer et d'avoir un management similaire à celui du privé.» Mais le Premier ministre a tenu à rappeler «l'obligation de lutter contre le phénomène de corruption et de dilapidation des moyens des entreprises», parallèlement à «l'action de sécurisation des cadres gestionnaires à travers l'amendement du code de procédure pénale» qui consacre la dépénalisation de l'acte de gestion.

Il explique que tous les efforts et les capacités sont orientés vers la réunion des conditions d'émergence d'une base productive et industrielle nationale, moderne et compétitive à travers l'amélioration de l'environnement de l'entreprise, qu'elle soit publique ou privée. La promotion de la production nationale bénéficie, désormais, de la réintroduction, en sa faveur exclusive, du crédit à la consommation ainsi que de la mise en place du dispositif des licences d'importation.

LE PROBLÈME DU FONCIER BIENTÔT RÉGLÉ DÉFINITIVEMENT

Le Premier ministre a promis que «le problème du foncier sera réglé définitivement dans six mois», précisant qu'«une procédure simplifiée a été récemment mise en place pour encadrer la gestion du foncier industriel ouvert même à l'investissement privé» et que «les walis ont reçu des instructions fermes pour soutenir et accompagner les projets d'investissement». L'avant projet de loi relative à la promotion de l'investissement introduit, pour sa part, «de nouvelles dispositions incitatives, tout en clarifiant et en assouplissant les règles d'investissement avec le maintien de la règle du 51/49%». La création par le FCE d'un fonds d'investissement privé a été saluée par Sellal. Il souligne que «les dispositions des avant-projets de lois de finances, complémentaire pour 2015 et celle pour 2016, vont dans cette direction et visent l'optimisation des recettes du budget de l'Etat, une plus grande rationalisation des dépenses, le soutien aux entreprises, la facilitation de l'investissement ainsi que l'encouragement du secteur national productif, avec un objectif de croissance pour 2016 de 4,6%, illustrant cette volonté de favoriser la croissance, alors que les dépenses budgétaires globales continueront d'enregistrer des baisses. Les actions visant le contrôle des importations s'intensifieront sans pour autant entraver les approvisionnements de l'outil de production ou la disponibilité des produits au niveau du marché national.»

LES OPÉRATEURS DE L'INFORMEL APPELÉS À DÉPOSER LEUR ARGENT DANS LES BANQUES

Un énième appel a été lancé aux opérateurs de marché informel par le Premier ministre, les invitant à régulariser leur situation «en toute confiance» et «sans avoir peur de représailles». «Une approche franche, sincère et honnête est développée en direction des acteurs de la sphère informelle pour les mettre en confiance et leur permettre de régulariser leurs situations à travers des dispositifs de mise en conformité simples, transparents et sans implications autre qu'un droit minime dont il doivent s'acquitter», a souligné Sellal. «Je les encourage vivement à déposer en toute confiance leur avoirs dans les banques et à déclarer leurs salariés, non pas parce qu'ils sont obligés de le faire, mais parce qu'il y trouveront avantage et pourront investir leur argent dans le secteur productif», a-t-il insisté à l'adresse des opérateurs de l'ombre, saisissant l'occasion pour démentir les rumeurs selon lesquelles l'Algérie envisagerait de changer ses billets de banque. Se voulant encore plus rassurant, il ajoute que «notre patriotisme économique implique le soutien à tous les opérateurs nationaux, à condition qu'ils respectent les règles et qu'ils n'aient pas des pratiques de concurrence déloyale».

ATTENTION AUX «FATALISTES»

Le Premier ministre n'omet cependant pas de mettre en garde : «Je sais bien que les fatalistes risquent de douter de cette démarche, mais nous sommes déterminés à leur opposer un message d'espoir et de courage pas du tout naïf, mais fondé sur une parfaite connaissance des potentialités nationales et sur une foi inébranlable en nos concitoyens. Notre objectif est de mettre en place une économique moderne et viable.» Il ajoutera plus loin : «Nous savons tous qu'il y aura des résistances au changement auquel les habitudes ou les intérêts essayeront de s'opposer, mais on ne peut échapper à notre devoir : construire une économie forte sans compromission. Ceux qui se complaisent dans la critique et poussent au renoncement et à la démission collective doivent savoir qu'ils ne servent pas leur pays et que leur véritable responsabilité est de s'approprier la chose publique pour que nous puissions tous contribuer au renouveau national. Je ne peux pas croire qu'il existe des Algériens qui se désintéressent de l'avenir de leurs enfants.» Sellal ne finira pas son discours avant de rappeler que «quand ils se sont unis, les Algériens ont balayé le colonisateur et ont opposé à la barbarie et à l'obscurantisme la paix et la réconciliation. Ce n'est sûrement pas une conjoncture économique, certes difficile, qui nous empêchera de bâtir l'Algérie du XXe siècle avec une économie réellement émergente. L'Algérie ne vacillera jamais avec le président Bouteflika et son gouvernement est là pour servir le peuple et défendre la pérennité de l'Etat quel qu'en soit le prix».

De notre envoyée spéciale à Biskra, Tania Gacem

CRÉATION D'UN FRONT ÉLARGI DE SOUTIEN À BOUTEFLIKA

Ouyahia dit non à Saâdani

C'est un Ahmed Ouyahia fidèle à sa réputation qui a animé une rencontre avec des jeunes dans la capitale hier matin. Le patron du RND n'a pas manqué de faire des commentaires sur les récents événements qui ont marqué l'actualité nationale ces derniers jours.



DR

S'exprimant sur tout ce qui agite politiquement l'opinion publique, Ouyahia a d'abord tenté de dénoncer les dérapages qui ont suivi les révoltes dites du « printemps arabe «, estimant que le pays est menacé par un projet de destruction. « L'Algérie était sur la liste et elle le restera, a-t-il affirmé, allant jusqu'à donner les exemples de la Syrie et de la Libye qui payent cher les conséquences de l'instabilité et du chaos.

Le discours de Ouyahia était orienté sur cette recherche de la stabilité du pays, estimant que le danger ne vient pas seulement de l'extérieur, mais aussi de l'intérieur, notamment avec les «partisans de la transition «. Il affirma que le « peuple a brisé la période de la transition vécue entre 1992 et 1995, avec la tenue d'une élection présidentielle libre et transparente et que ce peuple n'acceptera jamais un retour en arrière «.

C'est dans ce contexte qu'il dénonça avec des termes vifs, les autonomistes partisans de Ferhat Mehenni, les accusant de vouloir la destruction de l'Algérie. Au sujet des critiques récentes faites par l'opposition et les craintes exprimées par des partis politiques sur une militarisation rampante du pouvoir et de la vie publique, Ouyahia a déclaré que «l'Algérie ne se dirige pas vers un Etat militaire. C'est l'armée qui a protégé le pays et c'est grâce notamment à ses sacrifices que nous sommes aujourd'hui libres de nous exprimer «. Il dira que ceux qui critiquent aujourd'hui l'ANP «se bronzaient durant les années 1990 sous la protection des chars».

C'est d'ailleurs dans ce contexte qu'il s'est montré menaçant en évoquant l'arrestation du général Benhadid. « Comme citoyen et chef d'un parti politique, j'appelle tout le monde à maîtriser sa langue. L'État ne peut plus rester spectateur. Les polémiques n'arrangent pas le pays «, a-t-il dit.

Pour lui, «il y a des limites qui sont infranchissables, sous quelque prétexte que ce soit». Selon Ouyahia, ces lignes rouges ont été dépassées par les nombreux commentaires qui ont suivi les changements et les restructurations au sein du DRS et le départ à la retraite du général Toufik. Le patron du RND et chef du cabinet à la Présidence a affirmé que le «DRS fait partie des appareils de l'Etat et que Bouteflika n'a nullement l'intention de casser un service de sécurité».

D'un autre côté, Ahmed Ouyahia a défendu la décision des autorités de mettre sous scellés la chaîne El Watan TV. « La presse doit savoir que la liberté d'expression n'est pas au détriment de l'Algérie», a-t-il dit.

Concernant les propos virulents de Madani Mezrag, de l'AIS (Armée islamique du salut), bras militaire de l'ancien parti radical dissous, Ahmed Ouyahia a voulu clore la polémique en précisant que cette personne s'est rétractée et a fait son mea culpa. Concernant le projet de création d'un front national élargi de soutien au programme du président Bouteflika lancé par le SG du FLN Saidani Amar, Ahmed Ouyahia a été catégorique. Comme attendu, le niet du RND était davantage et excessivement enrobé politiquement pour éviter tous dérapages et polémiques stériles. Le SG intérimaire du RND a expliqué que « le FLN est un allié stratégique dans le soutien au Président et dans la défense des intérêts du courant nationaliste «. Mais, a-t-il précisé, « le mode proposé par le parti ne nous convient pas «.

H. R.

POUR OFFICIER EN FRANCE

La France exige un diplôme de laïcité aux imams algériens

EN VERTU d'un accord signé le 8 octobre dernier entre le ministre de l'Intérieur français, Bernard Cazeneuve, et ses homologues en Algérie, les imams algériens devront désormais décrocher un diplôme universitaire de laïcité. Le but est de les former au cadre juridique français.

En effet, la France a signé un accord le 8 octobre avec l'Algérie pour rendre obligatoire l'inscription des imams algériens détachés arrivant en France à un diplôme universitaire de laïcité, a annoncé lundi le ministre français de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, également chargé des cultes, selon le site lavenir.net. Lors d'un déplacement à Lyon à l'occasion d'une remise de diplômes de ce type, le ministre français a indiqué que des discussions du même ordre sont en cours avec la Turquie et le Maroc, a-t-il précisé. «Je souhaite que les imams détachés s'astreignent à obtenir un diplôme universitaire au cours de la première année de leur séjour en France», a déclaré M. Cazeneuve, voyant dans un tel parcours «la garantie d'une bonne intégration». «Connaissant les principes qui régissent l'exercice des cultes en France, ils seront en mesure d'apporter une réponse en phase avec la société française quand ils auront à répondre aux préoccupations des fidèles», a-t-il insisté. Le site d'informations rappelle qu'en France, 13 universités, notamment à Paris, Lyon et Strasbourg, proposent des «diplômes universitaires (de) laïcité» destinés aux personnels religieux, ainsi formés sur la place des religions dans l'État laïc. De quoi s'agit-il ? Il s'agit de l'enseignement des droits fondamentaux, des libertés religieuses, de la liberté d'expression, de l'égalité hommes-femmes. Ces diplômes sont destinés à former des intervenants religieux de toute confession au cadre juridique français.

Pour rappel, la France abrite la première communauté musulmane d'Europe, avec environ 5 millions de membres. Le 18 décembre 2014, à l'occasion de la visite du ministre français de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, en Algérie, une convention a été signée entre les deux parties et qui préconise d'assurer aux imams algériens envoyés en France une formation «en harmonie avec les exigences de la République française».

Le problème est que le nombre des mosquées contrôlées par la Grande Mosquée de Paris n'est pas très important : à peine 200 sur les 2.000 lieux de culte musulman existant en France.

Kamel Aït Bessaï

LE PHÉNOMÈNE PREND DE L'AMPLEUR EN DÉPIT DES MÉCANISMES D'AIDE AUX DÉMUNIS

14 millions d'Algériens vivent au-dessous du seuil de pauvreté

LES ALGÉRIENS pauvres semblent de plus en plus nombreux. La détérioration des conditions socio économiques du pays enregistrée ces dernières années a eu comme corollaire l'augmentation du nombre d'Algériens qui se retrouvent au dessous du seuil de pauvreté universellement reconnu, donc ne disposant pas du minimum de 1,90 dollar par jour pour vivre.

Ainsi, selon la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme LADDH, il y aurait au moins 14 millions d'Algériens qui vivent sous le seuil de la pauvreté. La LADDH, qui dit avoir mené une enquête, avance que les Algériens pauvres représentent 35 % de la population en se conformant aux critères définissant la pauvreté dans le monde. D'après les conclusions de l'enquête ayant touché 4 500 ménages, 80 % des richesses de l'Algérie sont aux mains de seulement 10% de la population.

En 2014, la même organisation de défense des droits de l'homme avait estimé à plus de 9 millions le nombre d'Algériens vivant au-dessous du seuil de pauvreté, soit près de 1.932.000 familles algériennes déclarées démunies, en augmentation de 304.000 familles par rapport à 2013. Ainsi la pauvreté avance en Algérie, et ce, en dépit des mécanismes de lutte contre ce fléau que constituent les transferts sociaux en général et les dispositifs de soutien à l'emploi tel le filet social, le DAIP, etc.

A la lumière de ces faits et statistiques qui donnent froid dans le dos, es observateurs s'interrogent : soit toute la théorie économique est fausse, soit l'Algérie court un grand risque d'appauvrissement. Si pour l'heure il est difficile de se prononcer, il convient de souligner la faille de ce système de rente. Paradoxalement, l'Algérie est l'un des pays les plus importants et naturellement riches du pourtour méditerranéen. De ce fait, l'Algérie ne manque ni de ressources ni de besoins, mais d'un remède de choc contre la dépendance de la rente pétrolière et son corollaire, l'assistanat qui engourdit l'esprit des Algériens. **K. A. B.**

BOUSCULADE DE MINA

33 hadjis algériens décédés

LE NOMBRE des hadjis algériens décédés suite à la bousculade survenue à Mina (près de La Mecque), s'élève à 33. C'est ce qu'a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un nouveau bilan. La même source fait état également sept (7) hadjis blessés qui sont toujours hospitalisés à La Mecque, Djeddah et Médine, et quinze (15) autres n'ayant pas encore donné signe de vie, précisant que les listes des hadjis décédés, blessés ou n'ayant pas donné signe de vie «sont disponibles au niveau de la cellule de crise du ministère des Affaires étrangères».

La cellule de crise du ministère des Affaires étrangères, en coordination avec celle du ministère des Affaires religieuses et des Waqfs, «continue de suivre les conséquences de cette catastrophe sur nos pèlerins, en contact permanent avec les responsables de la mission, restés sur place, et le consul général», selon la même source.

S. N.

AFFAIRE BOUKHARI-CHANI

Report du verdict à une date ultérieure

LE VERDICT dans l'affaire de malversation dans laquelle sont impliqués l'ancien conseiller du P-DG d'Algérie Télécom, Mohamed Boukhari et l'homme d'affaires algéro-luxembourgeois, Chani Mejdoub ainsi que deux sociétés chinoises a été reporté à une date ultérieure. L'affaire a été reportée en raison de sa coïncidence avec la fête du nouvel an de l'hégire 1437, a indiqué la cour d'appel. Le procureur général près la cour d'appel d'Alger avait requis, il y a deux semaines 18 ans de prison ferme assortis d'une amende de 4 millions de dinars à l'encontre de Boukhari et Chani. Le même procureur a requis, dans la même affaire, les mêmes peines prononcées lors du premier jugement, à savoir 10 ans de prison ferme, contre les deux autres accusés, les deux sociétés chinoises. Boukhari et Chani sont poursuivis pour corruption et blanchiment d'argent. Ils ont été condamnés en juillet 2012 en première instance judiciaire, après que le juge du pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed les as reconnus coupables des faits qui leur ont été reprochés tout au long de l'instruction judiciaire menée par le juge de la 9e chambre d'instruction du tribunal d'Alger. Ils ont ainsi écopé chacun de 18 ans de prison. Cette peine a été commuée en décembre de la même année à 15 ans de prison par la cour d'appel d'Alger.
Les deux sociétés ZTE Algérie et Huawei Algérie avaient été, elles aussi, condamnées à une année d'interdiction de soumission aux marchés publics.
L'affaire avait éclaté à la suite d'une commission rogatoire transmise à Luxembourg, dans le cadre du dossier de l'autoroute Est-Ouest. Chani Mejdoub a comparu, rappelons-le, devant les juges sur une chaise roulante. Il a clamé haut et fort : « La banque Natixis est entièrement responsable dans cette affaire pour la simple raison qu'elle a utilisé, avec la complicité de Mohamed Boukhari, des manières fallacieuses pour transférer des sommes colossales en euros. «.
Quant au premier inculpé dans cette affaire, Mohamed Boukhari, il a déclaré avoir agi conformément à la loi, même en ce qui concerne la somme de 4 millions d'euros transférée sur son compte bancaire. Le procès a été reporté à plusieurs reprises en raison, notamment, de l'absence des témoins et des deux inculpés en détention, qui n'ont pas été transférés à Alger pour être rejugés, à savoir Mohamed Boukhari et Chani Mejdoub. Dong Tao, Chen Zhibo et Xiao Chuhfa, toujours en fuite, font l'objet d'un mandat d'arrêt international.

K. M.

DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT MARITIME RÉGIONAL

ALGER-BÉJAÏA EN BATEAU POUR DE VRAI

Le ministre des Transports, Boudjemâa Talai, a inauguré la première desserte maritime nationale entre Alger et Béjaïa qui rapproche les deux villes en 4 heures par voie maritime.

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs a réceptionné deux nouveaux navires, Seraidi et Badji Mokhtar 2. Le premier est destiné à la ligne Alger-Béjaïa. Les deux navires sont d'une capacité de 206 passagers. Selon le ministre, le coût de chaque navire ayant une moyenne d'âge de quatre ans, s'élève à 350 millions de dinars. Et d'ajouter que le pilotage de ces deux navires est assuré par des équipages algériens. Des professionnels italiens participent cependant à la formation du personnel algérien. Une sorte de passation de consignes, a expliqué le ministre des Transports.
Selon les explications fournies lors de la cérémonie d'inauguration, les Seraidi et Badji Mokhtar


DR

2, avec 38 mètres de long, et 7 mètres de large, peuvent naviguer à une vitesse atteignant 30 nœuds, soit l'équivalent de près de 60 km/h.
Le prix du billet de voyage à bord du Seraidi varie entre 500 et 1 200 DA, selon le type d'abonnement (par personne, famille, groupe et personne à mobilité réduite), a expliqué M. Talai.
Une desserte quotidienne entre Alger et Béjaïa sera assurée quotidiennement en aller-retour. Néanmoins, la desserte ne pourra pas s'effectuer durant la période hivernal, en raison du mauvais temps. Les navires sont en effet des monocoques, qui sont interdits de navigation lorsque les conditions météorologiques sont défavorables.

De nouvelles lignes bientôt lancées

Le navire Badji Mokhtar 2 devra desservir la ligne maritime Mostaganem-Arzew-Oran, a indiqué M. Talai. L'ENTMV compte acquérir trois autres navires pour couvrir les lignes Tipasa-Cherchell et Skikda-Annaba, a ajouté le ministre des Transports.
Ce dernier a également visité le quai pétrolier d'Alger, où il a annoncé la réalisation prochaine d'une installation qui permettra d'augmenter la capacité de celui-ci en termes d'accostage de navires pétroliers et mettra un terme au problème des navires qui restent en rade.
«Pour faire du déchargement en mer, nous allons faire une petite installation flottante afin de pouvoir traiter quatre bateaux en même temps», a-t-il indiqué en réponse à une question du Jeune Indépendant sur les navires pétroliers en rade au port d'Alger. La capacité actuelle du quai pétrolier est de deux navires seulement, a ajouté le ministre.

Nassim Mecheri

SELLAL INSISTE SUR LA CONTRIBUTION DE L'ARTISANAT DANS LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Le secteur devrait générer 534 milliards de dinars en 2020

A L'OCCASION de l'inauguration de la 20e édition du Salon international de l'artisanat, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a souligné avant-hier à Alger la nécessité de se pencher davantage sur la promotion de ce secteur, qui pourrait contribuer grandement à la diversification de l'économie nationale et à la promotion des exportations hors hydrocarbures.
Sellal a appelé à promouvoir le produit local et lui permettre d'être compétitif sur le marché international, affirmant que cela commence par la formation et la qualification des artisans. Selon le directeur du développement de l'artisanat au ministère, Chokri Ben Zaarour, le secteur de l'artisanat devrait contribuer grandement à la diversification de la production nationale et à la croissance du produit intérieur brut avec 534 milliards de dinars à l'horizon 2020. «Les activités de l'artisanat qui seront renforcées par plus de 220 000 nouvelles activités à l'horizon 2020 devraient générer 1,5 million de postes d'emploi et de réaliser 534 milliards de dinars de PIB à l'horizon 2020», a-t-il indiqué avant-hier en marge de ce Salon placé cette année sous le thème: «l'artisanat, un partenaire dans le développement durable».
Ce responsable a expliqué que le secteur a tracé un programme national 2010-2020 pour le développement de l'artisanat en Algérie qui consiste à augmenter le nombre d'artisans, à travers la simplification des mesures d'inscription. Ce programme renferme aussi des mesures pour le renforcement des capacités de production à travers le soutien direct aux artisans, et l'amélioration de la qualité du produit à la faveur de la promotion de la formation et le financement des artisans par le biais des dispositifs de l'Etat. Ben Zaarour a insisté sur l'importance d'actualiser la formation, notamment dans le design et le développement des techniques de production, en vue de leur modernisation avec la préservation du cachet traditionnel du produit. Il a, en outre, mis l'accent sur l'impératif de «soutenir la stratégie de promotion, à travers la participation aux Salons régionaux, nationaux et internationaux pour faire connaître les produits de l'artisanat et faciliter leur commercialisation.
Selon ce même responsable, le secteur, qui table sur un million de postes d'emploi et 200 milliards de dinars de PIB en 2016, compte actuellement 334 000 activités générant 820 000 postes d'emploi. Concernant les opportunités de cet événement, il a affirmé que c'est un espaces d'échange d'expérience et de savoir-faire entre les artisans nationaux et ceux étrangers. Cette vingtième édition du Salon international de l'artisanat qui se poursuivra jusqu'au 24 octobre a vu la participation de 750 exposants dont 116 artisans étrangers venus de onze pays (Tunisie, Syrie, Palestine, Inde, Pakistan, Sénégal, Burkina-Faso, Mali, Sahara Occidental, Niger, et Mauritanie).

Z. M.

AFIN DE FAIRE FACE À LA CRISE

Bénamor plaide pour des réformes créant de l'emploi

LE PRÉSIDENT de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Mohamed Laïd Bénamor, plaide pour l'institution « aujourd'hui « de réformes appelées à créer de l'emploi et à les concrétiser sur le terrain.
Dans le cas contraire, il y aurait, affirme-t-il, un «risque de voir surgir de nouvelles difficultés, et ce même si le prix du pétrole remonte à 150 dollars le baril». Commentant les défis et les perspectives de l'économie nationale, dans cette conjoncture marquée par la chute des prix des hydrocarbures, M. Bénamor, qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne, qualifiera cette crise d»'aubaine pour le pays afin de pouvoir diversifier notre économie». M. Bénamor souligne, d'autre part, que «pour réussir le pari d'un rebond économique en Algérie, il est fondamental de revoir certains mécanismes économiques, désuets et bureaucratiques, qui entravent fortement les efforts des opérateurs économiques». Cependant, poursuit-il, cela reste «insuffisant». Pour combler ces «insuffisances», il appelle également à l'allégement de la fiscalité. Commentant le Plan de croissance projeté par le gouvernement pour la période 2015/2017, et faisant part d'une «instabilité législative», il martèle que c'est la vision qui provoque la croissance et non pas seulement les lois de finances. Mais que faut-il donc faire aujourd'hui, plus que jamais, pour «rompre avec la rente» et réorienter notre économie vers la production ? A cette question, Mohamed Laïd Bénamor répond : «On doit s'organiser.» Citant pour exemple le secteur agraire, M. Bénamor relève que celui-ci possède de gros atouts, « seulement voilà, poursuit-il, l'agriculteur n'a souvent pas de connaissance, ni des circuits de transformation ni de ceux de l'exportation». Le secteur agricole est en mesure, selon lui, de faire grimper le PIB des 10% actuels à environ 40%, pour peu, indique-t-il, que soient levées les entraves bureaucratiques. A ce propos, il rappelle que dans des pays voisins, ce secteur contribue pour plus de 80% du PIB. M. Bénamor évoque, dans ce sens, le travail qui se fait au niveau du forum des chefs d'entreprises. «C'est qu'on va nous-mêmes vers les opérateurs», a-t-il fait savoir. En effet, le travail qui se fait actuellement est de tracer une cartographie sur tout ce qui se produit en Algérie, et ce à travers les différentes wilayas du pays. «C'est ainsi que l'on pourra procéder à l'organisation de nos structures, région par région. L'installation de délégués va régler beaucoup de problèmes, ça c'est incontestable», a-t-il souligné. Lors de cet entretien, M. Bénamor a également plaidé pour la décentralisation : «Ce n'est pas normal qu'une concessionnaire de carrière doive, pour avoir une autorisation ou payer ses redevances, prendre l'avion ou sa voiture de Tamanrasset, d'Oran, de Relizane ou encore de Mascara pour venir jusqu'à la rue Charras, à Alger», a-t-il déploré. Et de conclure : «Je pense qu'il faut décentraliser».

Lynda Louifi

ALORS QUE L'ETAT ABSORBE LE CASH DU MARCHÉ PARALLÈLE

Le trafic de faux billets s'amplifie

Alors que le Premier ministre n'a cessé d'appeler, à chaque occasion, les acteurs de l'informel à introduire leurs « chkaras » dans les banques, certains ont trouvé l'opportunité pour passer à l'action en fraudant. Il s'agit des cartels de trafic de faux billets en devises et en dinars, qui sont en train d'alimenter le marché noir en grosses quantités de fausses monnaies.



En pleine crise financière que traverse le pays, le trafic de faux billets en monnaies nationale et étrangère a brusquement repris, ce qui a intrigué les spécialistes. Les récents démantèlements en série de plusieurs grands réseaux de trafic de faux billets, après des semaines d'enquêtes des gendarmes des brigades de recherches, notamment à Tlemcen, Alger, Chlef et Oran, démontrent la montée fulgurante de ce fléau qui, à un certain moment, était beaucoup moins inquiétant. Cela au moment où le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait appelé les détenteurs de fonds de l'informel à les mettre dans les banques. Selon la Banque d'Algérie, l'argent circulant dans l'informel se monte à des sommes parmineuses. Au moment même de ces appels du Premier ministre, les réseaux de trafic de faux billets ont accentué leur activité, ce qui a nécessité une réplique forte des services de sécurité. En l'espace d'un mois, les gendarmes ont pu démanteler près d'une dizaine de réseaux spécialisés dans le trafic de faux billets et récupéré des milliards de centimes en dinars et en euros. La plus grande affaire élucidée par les gendarmes est celle de Tlemcen, où trois milliards en faux euros ont été saisis par les gendarmes enquêteurs (voir nos éditions précédentes). En effet, les gendarmes de Tlemcen ont saisi, lors d'un coup de filet, de faux billets de banque en coupures de 2 000 DA, d'un montant global d'un milliard et 994 millions de centimes ; tandis qu'une autre somme colossale en faux euros, venue du Maroc, a été également saisie lors de cette affaire. Deux hommes du réseau ont été interpellés suite à une souricière tendue par les gendarmes. L'affaire remonte à la fin du mois de septembre passé lorsque les deux hommes roulaient à bord d'un véhicule léger, à hauteur de la station services située sur l'autoroute Est-Ouest, dans la circonscription communale d'Amieur. Ces derniers étaient en possession des faux billet de banque en coupures de 2000 DA, d'une somme globale d'un milliards et 994 millions de centimes et d'une autre somme colossale en faux euros, sous forme de fausses coupures de 200 et 500 euros. Une véritable caverne d'Ali Baba. Les grosses sommes en faux billets étaient destinées à alimenter le marché noir des devises de l'Ouest et d'Alger, d'après l'enquête des gendarmes.

CHLEF, LE NOUVEAU BAZAR DES FAUX BILLETS

Sidi Lakhdar et Aâchaâcha, deux communes de la wilaya de Chlef où de plus en plus de dépôts clandestins sont utilisés par les cartels de trafic de fausses monnaies avant que les billet soient transférés, à bord de véhicules de luxe, vers les marchés de l'informel de l'Ouest et du Centre du pays. Le trafic de faux billets de banque, en dinars algériens ou en monnaies étrangères, dont l'euro, reprend. Après Tlemcen, les gendarmes enquêteurs ont réussi un autre important coup de filet en démantelant encore un vaste réseau, cette fois à Chlef. Ici, quatre hommes ont été déférés devant le parquet d'El Harrach dans une affaire portant plus de 800 millions de centimes en faux billets de banque. La mise hors d'état de nuire du réseau a permis aux enquêteurs de la Gendarmerie d'El Harrach de retrouver les traces de la bande. Cette dernière alimentait les marchés de l'informel des devises de la capitale en faux billets. Selon les gendarmes, les trafiquants sont âgés entre 25 et 40 ans. Ils ont été interpellés suite à des perquisitions de domiciles effectuées dans la banlieue algéroise et à Chlef. D'après le communiqué, les nommés Y. M, T. A, G. H et L. A sont impliqués dans l'écoulement de plusieurs centaines de millions de centimes en faux billets de 1 000 et 2 000 DA sur le marché noir de la capitale. Lors des perquisitions, les enquêteurs de la Gendarmerie d'El Harrach ont saisi une somme d'argent estimée à plus de 800 millions de centimes en faux billets. L'enquête des gendarmes a été lancée suite à la provenance de renseignements faisant état de la présence de plusieurs individus qui s'adonnaient au trafic de faux billets au marché communal de Sidi M'hamed, en plein centre d'Alger. En quelques semaines, les enquêteurs de la brigade d'El Harrach ont identifié les suspects avant de surveiller les allers et retours de ces trafiquants. En date du 3 octobre passé, deux membres du réseau ont été arrêtés à bord d'un véhicule léger dont la fouille dudit a permis aux gendarmes de découvrir 250 millions de centimes en faux billets (1 000 et 2 000 DA) soigneusement cachés à l'intérieur d'une valise. La souricière tendue aux deux trafiquants s'est déroulée, faut-il le souligner, en plein centre de Sidi M'hamed. L'enquête des gendarmes a déterminé que c'est au niveau de la wilaya de Chlef que les faux billets sont fabriqués par deux complices. C'est dans des dépôts clandestins que les deux complices en question recouraient à la fabrication de faux billets de 1000 et 2000 DA avant de les acheminer vers Alger. Pour alimenter les marchés informels de la capitale.

F. Sofiane

TROIS NARCOTRAFIQUANTS ARRÊTÉS

Neuf quintaux de drogue saisis à Ouargla

AGISSANT sur renseignements, les gendarmes de la compagnie territoriale de Hassi Messaoud, renforcés par deux sections de sécurité et d'intervention du groupement territorial, ont interpellé, lors de patrouilles à Hassi Messaoud au centre-ville de la localité d'El-Hadjira et à la sortie sud de la localité de Temacine, trois narcotrafiquants et récupéré trois camions de marques Foton dont deux transportant neuf quintaux de kif traité, ainsi que deux autres véhicules abandonnés par leurs conducteurs qui servaient d'éclaireurs. Par ailleurs, à 4 heures, le conducteur d'un véhicule qui servait d'éclaireur, a refusé d'obtempérer aux sommations de s'arrêter à hauteur d'un barrage dressé par les éléments de la sûreté de wilaya sur la RN 03, reliant Hassi Messaoud à Ouargla. Il a été interpellé par la suite.

F. S.

TROIS INDIVIDUS ARRÊTÉS PAR LES GENDARMES DE ZELFANA

Démantèlement d'une bande de voleurs à Ghardaïa

LES GENDARMES de la brigade de Zelfana ont présenté devant le Procureur de la République près le tribunal de Metlili, trois personnes pour association de malfaiteurs, vol qualifié, détention et commercialisation de stupéfiants et port d'armes prohibées. Elles ont été placées sous mandat de dépôt. La brigade locale de la Gendarmerie nationale a été jointe par téléphone par un agriculteur, les avisant avoir surpris trois individus à bord d'une camionnette de marque Peugeot 404, en flagrant délit de vol d'une bouteille de gaz butane et des dattes de sa palmeraie au lieudit Sidi-M'hamed, commune de Zelfana, où l'un d'eux a été appréhendé, alors que les deux autres ont pu prendre la fuite pédestrement. Les gendarmes de ladite unité ont ouvert une enquête où ils ont pris en charge le mis en cause et saisi son moyen de transport, à bord duquel 45 grammes de kif traité, un fauchon et un couteau ont été récupérés. Poursuivant les investigations, les gendarmes-enquêteurs ont interpellé, ses deux complices au centre-ville de la localité.

F. S.

TICHY

Arrestation d'un individu pour rapt et viol d'une jeune femme

LA GENDARMERIE a arrêté un individu pour rapt, viol et séquestration d'une jeune femme de 36 ans à Tichy dans la wilaya de Béjaïa. Selon la cellule de communication du groupement de la gendarmerie la victime qui était avec son compagnon sur la plage d'El Maghra dans la commune de Boukhelifa, à quelques encablures de Tichy, a été agressée puis enlevée ensuite violé dans une forêt du village Aït Melloul sur les hauteurs de la ville de Tichy. Elle a été, par la suite, dépossédée de 10 000 DA. L'auteur de l'acte a séquestré la victime dans un appartement et celle-ci a dû son salut à un appel téléphonique passé par un habitant sur le numéro vert. Les gendarmes ont vite encerclé la bâtisse où était séquestrée la jeune femme et se sont introduits avec l'aide du citoyen dans l'immeuble pour enfin arrêter l'auteur du rapt, Z.F, âgé de 48 ans. Présenté au magistrat instructeur de Béjaïa, l'inculpé a été écroué.

N.B.

OPÉRATION DE L'ANP

Trois narcotrafiquants arrêtés et 690 kg de kif traité saisis à Béchar

TROIS narcotrafiquants ont été arrêtés et 690 kg de kif traité saisis, jeudi, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Béchar. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale transmis à notre rédaction. « Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Béchar (3e Région militaire) et en coordination avec les éléments de la gendarmerie et de la Sûreté nationales, a appréhendé au niveau de Oued Zouzfana à Béni Ounif, le 15 octobre 2015, trois narcotrafiquants et a saisi un camion, deux véhicules touristiques, 690 kilogrammes de kif traité et des téléphones portables », selon la même source.

S.N

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE
DE BORDJ BOU ARRERIDJ

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Directeur de **L'établissement Public De Santé De Proximité De Bordj-Bou Arréridj** organise un concours de recrutement **sur titre** dans les Grades suivants :

N°	Grade	Nombre De Postes	CONDITIONS	OBSERVATIONS
01	**Chirurgien-dentiste généraliste de santé publique**	03	Dans la limite des postes à pourvoir, parmi les candidats titulaires du diplôme de chirurgien-dentiste ou d'un titre reconnu équivalent.	**Concours sur titre**
02	**Administrateur**	01	Dans la limite des postes à pourvoir, parmi les candidats titulaires d'une licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans les disciplines et spécialités ci-après : Sciences juridiques et administratives - Sciences économiques - Sciences financières - Sciences commerciales - Sciences de gestion - Sciences politiques et relations internationales - Sociologie sauf la spécialité sociologie éducative - Psychologie : spécialité organisation et travail - Science de l'information et de la communication - Sciences islamiques : spécialité charia et droit.	
03	**Biologiste du 1er degré de santé publique**	06	Dans la limite des postes à pourvoir, parmi les candidats titulaires d'une licence en biologie ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités : microbiologie, parasitologie, physiologique, animale de la génétique, biologie de la reproduction, biologie cellulaire, chimie biologique, neurobiologie moléculaire, physiologie, pathologie, biologie, ingénierie, environnement et océan, contrôle qualité et analyse, écologie animale, phytologie et biotechnologie, biochimie ingénierie pharmaceutique. Naturelles et les sciences de la vie biochimie de branche génie biologie, physique et sciences de la vie, division de la biotechnologie végétale et environnement, naturel et environnement de développement spécialité sciences de la vie division- microbiologie, parasitologie, physiologie animale, génétique, biologie de la reproduction, biologie cellulaire, biochimie, neurobiologie moléculaire, physiologie pathologie, génie biologique ; Sciences Naturelles et de vie biologie des invertébrés. Sciences Naturelles et de vie en biochimie et physiologie cellulaire.	
04	**Psychologue clinicien de santé publique**	08	Dans la limite des postes à pourvoir, parmi les candidats justifiant de titres diplôme de licence en psychologie spécialité clinique ou d'un titre reconnu équivalent.	
05	Comptable Administratif Principal	02	Dans la limite des postes à pourvoir, parmi les candidats titulaires d'un diplôme d'études universitaires appliquées en comptabilité et fiscalité, diplôme d'études universitaires appliquées en comptabilité, diplôme d'études universitaires appliquées en comptabilité et gestion financière des entreprises, diplôme d'études universitaires appliquées en comptabilité et gestion, diplôme de technicien supérieur en gestion des stocks, diplôme de technicien supérieur en comptabilité et gestion, certificat d'économie et droit ou d'un titre reconnu équivalent.	
06	**Technicien supérieur en informatique**	02	Dans la limite des postes à pourvoir, parmi les candidats titulaires du diplôme de technicien supérieur en informatique ou en informatique de gestion - Diplôme d'études universitaires appliquées en informatique ou d'un titre reconnu équivalent.	

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- **Une demande écrite à participer.**
- **Une (01) photo d'identité.**
- **Copie de la carte d'identité nationale certifiée.**
- **Une copie certifiée conforme à l'original du diplôme exigé ou du niveau d'études et/ou de formation.**
- **Une copie certifiée conforme à l'original du relevé de note, de fin d'études.**

- Certificat emploi prouvant l'expérience professionnelle si signé par l'autorité compétente pour le recrutement et la gestion (certificat de travail délivré par les propriétés attachées à l'attestation d'affiliation à la Caisse nationale de sécurité sociale, certificats spéciaux à l'intégration sociale des diplômés, des contrats pour les diplômés de dispositif sur l'intégration professionnelle d'assistance, considéré par la direction ou la direction de l'activité sociale et être accompagnée d'une copie du contrat.
- Carte d'information remplie par le candidat.

Les dossiers de candidature doivent être transmis dans un délai de quinze (15) jours ouvrables à compter de la première parution dans l'un des quotidiens nationaux, à l'adresse suivante : Etablissement public de Santé de Proximité Polyclinique 12 Hectares, Bordj Bou Arréridj

IMPORTANT : les dossiers de candidature incomplets ou parvenus après les délais ne seront pas pris en considération

Le directeur

Le Jeune Indépendant du 17/10/2015/ANEP N° 348 741

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DAIRA D'OULED FARES
COMMUNE DE CHETTIA
NIF : 098402249024426

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article **49** alinéa **2** du décret présidentiel n° **10/236** du **07/10/2010** portant réglementation des marchés publics, le président de l'Assemblée populaire communale de Chettia porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint n° **25/2015** paru dans les quotidiens nationaux : ***Elhakaék*** et ***le Jeune Indépendant*** du **24/08/2015**, relatif à : **«Réalisation mur de clôture pour l'espace vert entre zone 12** et **zone D 03/Chettia».**
Qu'à l'issue de l'analyse et l'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Désignation du projet	Entreprise retenue	Montant en TTC	Délai	Critère de choix
«Réalisation mur de clôture pour l'espace vert entre ZONE 12 et ZONE D 03 CHETTIA»	Boussoura Redha NIF : 197802010121939	29.472.300,00 DA	Six (06) mois	Moins Disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la commission d'évaluation des offres peut introduire un recours dans les **10 jours** qui suivent la date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux sus-indiqués ou dans ***le BOMOP***, auprès de la commission des marchés compétente conformément à l'article 114 du décret présidentiel cité ci-dessus.

LE PRESIDENT DE L'APC

Le Jeune Indépendant du 17/10/2015/ ANEP N° 348 697

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 099835019277907

AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
N° 32/2015

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la Direction des équipements publics de la wilaya de Boumerdès informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 23/DEP/2015, paru dans les quotidiens nationaux et dans *le BOMOP*, portant **réhabilitation et mise à niveau des résidences universitaires « 2ème tranche » :**

Réalisation des travaux de réhabilitation et mise à niveau de la résidence universitaire «Boudouaou plateau» en 07 lots séparés :
LOT 01 : bloc hébergement "A"
LOT 02 : bloc hébergement "B"
LOT 03 : bloc hébergement "C"
LOT 04 : bloc hébergement "D"
LOT 05 : bloc hébergement "E"
LOT 06 : bloc hébergement "F"
LOT 07 : bloc restaurant, cuisine et foyer

Que l'attribution cité ci-dessus est rectifiée comme suit :

Désignation	Entreprise	Note technique obtenue	Montant de l'offre corrigé en TTC	Délai	Critères de choix de l'entreprise retenue
Lot n° 05	EURL ABDERRAHIM NIF : 001235072630122	53	3 034 395,00 DA	01 mois	Entreprise : préqualifiée techniquement et moins disante financièrement.
Lot n° 06	DJABALI MOUSSA NIF : 195919360000242	51	2 993 562,00 DA	01 mois	
Les autres lots restent sans changement					

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Boumerdès, dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première publication du présent rectificatif. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour suivant ouvrable.
La commission compétente (commission des marchés publics de la wilaya de Boumerdès) donne un avis dans un délai de **quinze (15) jours**, à compter de l'expiration du délai de **dix (10) jours** fixé ci-dessus. Cet avis est notifié au service contractant et au requérant.
En cas de recours, le marché ne peut être soumis à l'examen de la commission compétente qu'au terme d'un délai de trente jours, à compter de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux ou dans *le BOMOP*.
Les autres soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation sont invités à se rapprocher du bureau des marchés du service contractant, au plus tard dans un délai de trois jours à partir de la première publication du présent avis d'attribution provisoire du marché.

Le Jeune Indépendant du 17/10/2015/ ANEP N° 348 823

RETARD DANS LA RÉALISATION DES PROJETS À MÉDÉA

Le wali met la pression sur les élus locaux

Lors des rencontres présidées par Mustapha Layadhi, wali de Médéa, au cours de la semaine dernière, les élus ont été sommés de tout mettre en œuvre pour créer un climat de continuité dans l'exécution des actions de développement local.



Lors de la tournée dans les daïras de Ksar El-Boukhari, Ouled Antar, Chellalet El-Adhaoura, Aïn Boucif, Tablat et El-Azizia, le wali a particulièrement insisté sur la nécessité de dynamiser les programmes communaux de développement (PCD) afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens.

«La préservation des infrastructures et autres équipements publics réalisés doit être la préoccupation des élus en garantissant leur optimalisation et leur gestion dans des conditions de totale transparence, impliquant les citoyens et les assemblées», a expliqué le wali.

Pour ce faire, il a été mis l'accent sur le travail de proximité en faveur des populations rurales et des personnes aux besoins spécifiques en leur faisant connaître les avantages financiers de l'Etat en matière de sécurité, de couverture sanitaire, de formation professionnelle, d'aide à l'habitat rural, etc. Les secteurs de développement prioritaires, notamment l'agriculture et l'industrie, a-t-il souligné, doivent bénéficier d'une grande attention de la part des élus locaux, et ce dans le cadre du respect des instruments juridiques qui régissent l'exploitation du foncier et sa rationalisation. Pour une meilleure efficacité des actions d'investissement, le portefeuille foncier doit aussi inclure la participation de l'investissement privé à l'effort de développement local durable, a indiqué Mustapha Layadhi. En outre, et dans la perspective d'asseoir les éléments d'orientation susmentionnés, il est demandé la mise en place d'un programme quinquennal facultatif consignant les besoins de la commune selon un ordre de priorité, hiérarchisant les différentes actions à entreprendre par année. Mettant à profit sa rencontre avec les élus, le wali a rappelé les missions qui leur sont dévolues dans le cadre de leurs mandats respectifs, les mettant en garde contre toute forme de laxisme dans l'exécution de leurs prérogatives. Mustapha Layadhi leur demandera de multiplier les sorties sur le terrain, de veiller à la rationalisation des dépenses et à l'utilisation du patrimoine de la commune pour le développement local ainsi que d'accorder un intérêt particulier aux élèves des différents cycles en leur créant les conditions favorables à leur scolarisation et en leur facilitant l'accès aux cours de soutien. Les échanges entre le wali et les élus ont permis de fixer les conditions nécessaires à mettre en œuvre pour concrétiser les orientations données, notamment en ce qui concerne les besoins et les choix à entreprendre en matière de projets de développement, d'habitat et d'investissement.

De notre correspondant, Nabil B.

SMARTPHONE

Yezz se lance dans l'arène du marché du mobile algérien

YEZZ ! Cette marque ne vous dit sûrement rien, mais le constructeur mobile américain compte changer la donne en misant sur le marché algérien du smartphone avec une large gamme de 12 téléphones et des prix défiant toute concurrence. Dans un marché de terminaux mobiles en pleine ébullition, plusieurs marques font leur apparition ; la dernière a s'être lancée dans l'arène d'un marché où la concurrence est devenue très rude est la marque américaine Yezz, fondée en 2011. Cette marque est leader en Amérique latine et présente dans les quatre coins du globe. L'Algérie est un point très important pour les responsables de la marque et son développement en Afrique. Pour preuve, plusieurs responsables du top management de la marque assistaient à la présentation officielle mercredi dernier devant la presse, où les responsables de Yezz ont présenté leur partenaire et distributeur en Algérie, Yourcom, qui dispose de trois showrooms à Alger, un à Oran et un à Constantine. Pour sa part Amina Seghir Ouali, directrice de Yezz Algérie, se veut optimiste quant à sa réussite en Algérie. « Notre marque va proposer une large gamme de téléphones sur trois différents OS et répondra aux attentes du consommateur avec un rapport qualité-prix ultra compétitif. » En effet la gamme des smartphones Yezz se situe entre 2 800 DA et 32 000DA, avec un atout de taille : le service après-vente qui sera assuré par le partenaire Yourcom qui dispose d'une certaine expérience dans le domaine en étant filiale de GNT télécom. Olivier Mas, directeur des ventes pour la région MENA et Pakistan, s'est aussi montré très confiant sans pour autant dévoiler les objectifs à atteindre pour son département en Algérie, il nous confie néanmoins que sa marque a réussi à arracher 1% de parts de marché lors des six premiers mois de ses lancements partout dans le monde, mais il explique que la politique de Yezz est de réussir dans le long terme et de s'implanter en Algérie. Le directeur commercial, Ludovic Falcou, a exprimé sa satisfaction quant au lancement réussi de la marque qui a écoulé un premier lot de téléphones à titre d'essai du marché, au mois de juillet dernier. « La majorité des modèles proposés sont en rupture de stock, ce qui nous explique l'intérêt du consommateur pour notre produit. »

UNE GARANTIE DE DEUX ANS SUR TOUS LES MODÈLES

Yezz compte marquer les esprits dès son lancement en Algérie avec pour la première fois une garantie de deux ans, nous explique Amina Seghir Ouali directrice de Yezz Algérie, « Nos modèles sont fiables, d'où la garantie de deux ans, et le service après-vente qui sera également notre fer de lance », nous explique-t-elle. Yezz proposera, grâce à Yourcom, une gamme de douze téléphones compatibles 2G, 3G et même 4G, dont onze en double SIM tels que les Yezz Classic C21A, Andy 3.5EI, Andy 4E, Andy 5EI, des terminaux qui seront proposés sous Androïd, Microsoft ou FireFox. Ou également le Yezz Classic C50 et le Yezz Andy 5EI (mémoire extensible jusqu'à64 Go). Mais également le Andy 5T, qui fera l'objet de notre test dans les prochaines éditions.

Il est utile de rappeler que les smartphones Yezz sont tous créés et conçus dans les centres de recherche et développement de Yezz à Miami aux Etats Unis, et que la partie montage se fait dans ses usines en Amérique latine, mais également en Chine.

Nassim Mecheri

REMANIEMENT DES COMMISSIONS PERMANENTES DE L'APW DE BÉJAÏA

L'opposition exprime son mécontentement

LE REMANIEMENT des commissions permanentes de l'APW de Béjaïa, qui intervient après neuf mois de blocage de l'APW, n'a pas été du tout du goût de l'opposition composée des élus du RCD et du FSLD. Les deux groupes n'ont pas apprécié la manière avec laquelle a été convoquée la session extraordinaire de mercredi dernier, son déroulement et l'ordre du jour qui en était fixé. Pas moins de 25 élus FFS, FLN et RND ont procédé au remaniement, de ces organes après le remaniement il y a quelques semaines, de l'exécutif et le déblocage de l'APW. Parmi les neuf commissions, 4 ont échue au FFS, 4 au FLN et 1 au RND. Cependant, l'opposition a quitté la salle après avoir tenté, en vain, d'ajouter un point à l'ordre du jour. Un point lié à la sanction de cette élue conformément à l'article 43 du code de wilaya pour son «abandon de mandat soit son absence à trois sessions ordinaires, en sus, de son mécontentement par apport au timing choisi (après neuf mois) pour la constatation de l'abandon d'un mandat d'une autre élue». Auparavant, les élus de l'opposition ont contesté l'ordre du jour notamment le fait qu'il a été «décidé sans concertation, aucune avec les chefs de groupe APW, contrairement à l'usage», qualifiant cette désignation, «de fruit de 40 jours de tractations et de combines, et de prime à la servilité et à l'incompétence». Ils ont également dénoncé «le fonctionnement de l'APW avec 41 au lieu de 43 élus». Dans une déclaration qui nous a été transmise, le groupe du RCD n' pas manqué de relevé le fait que «le président de l'APW a tenté d'imposer à tout prix, en parfaite violation de l'article 9 du décret exécutif N° 13/217 du 18 juin 2013», qualifiant le remaniement des commissions permanentes «de simulacre». «Ce simulacre de remaniement, un subterfuge en termes de gestion, n'a d'autre but que de répondre aux sollicitations, aux appétits voraces et insatiables des « nouveaux ralliés », lit-on dans la déclaration ou est décrié «le président de l'assemblée qui a essayé» ajoute-t-il «de nous bâillonner, en nous empêchant de prendre la parole et en bafouant les règles démocratiques les plus élémentaires». «Ni lui, ni ses mentors, encore moins sa clientèle ne nous feront taire!», poursuit-ils. Le groupe APW du RCD a exigé à réitérer sa demande d'«une commission d'enquête» sur la gestion clientéliste du chapitre 914, relatif aux subventions allouées par l'APW aux associations et se dit «soucieux du devenir de la wilaya» et de ce fait, il dit «rester mobilisé aux côtés des citoyens, à dénoncer chacune de leurs dérives et à les informer de toute action ou décision qui iront à l'encontre des intérêts de notre wilaya, fait-on avoir.

N. Bensalem.

EVÈNEMENTS DU 17 OCTOBRE 1961

La police de Médéa commémore la journée

LA JOURNÉE du 17-Octobre a été célébrée, vendredi par les différentes unités de police de la wilaya et a donné lieu à des cérémonies de lecture de la « Fatiha » et de dépôt de gerbes de fleurs sur les tombes des martyrs de la Révolution. Accompagné des membres de la famille révolutionnaire et militants de la cause nationale, le chef de sûreté de wilaya s'est rendu à la stèle commémorative du 17 octobre 1961, où une gerbe de fleurs a été déposée à la mémoire des chouhada. Pour marquer les festivités commémorant l'événement, les différentes unités et autres bâtiments de la sûreté ont été parés de banderoles et de dizaines d'emblèmes aux couleurs nationales. Une conférence à caractère historique a également été organisée. Le rappel des circonstances de l'événement a été donné par le Dr Salim Kritli, enseignant à l'université Yahia-Farès de Médéa, au cours d'une conférence animée à la salle omnisports de la sûreté. Dans ses développements sur la répression qui a suivi les manifestations, le conférencier a cité les retombées politiques du 17 octobre 1961 sur le front de la résistance interne et son écho sur le plan extérieur.

N. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
WILAYA DE BATNA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles **49. 114** et **125** de décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Batna sis à cité Annasr, route de Kechida (ex-terrain S.A.P) informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n°14/DG/2015 du 15/07/2015 relatif à la réalisation de **.../40/980 logements promotionnels aides + 08 locaux à OUED EL MA, wilaya de BATNA - programme quinquennal 2010-2014 1ère tranche 2010 en lot tous corps d'état sans VRD** qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à :

Site	Projet	B-E-T	Répartition	Attribution provisoire	Note Obtenue /70	Montant de l'offre financier après correction	Délais proposé (MOIS)	Critères de choix
OUED EL MA	40/980 logts + 08 locaux	BOUAARARA NOUR EL HOUDA	16/40/980 logts + 08 locaux bloc B1- B2	**BELKHIRI AMMAR** NIF : I 968 0501 02873 31	36	42 524 662.31 DA	14	MOINS DISANT
			24/40/980 logts bloc A1- A2	**BELKHIRI AMMAR** NIF : I 968 0501 02873 31	33.28	52 130 767.18 DA	14	MOINS DISANT

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière de Batna, sis à cité Annasr, route de Kechida (ex-terrain S.A.P), Batna dans un délai de **trois (03) jours**, à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans *le BOMOP* ou dans l'un des quotidiens nationaux pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. La commission des marchés de l'office est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution de présent avis dans *le BOMOP* ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant **du 17/10/2015 / ANEP N° 348 744**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI M'HAMED
COMMUNE D'ALGER CENTRE
Nif : 410002000016085010000

Avis D'Infructuosité

Conformément à l'article 122 du décret présidentiel N° 10-236 du 07 Octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

La commune d'Alger centre informe l'ensemble des soumissionnaires que le 2ème avis d'appel d'offres national restreint N°**20/2015** relative à l'exécution de :

FOURNITURE, INSTALLATION ET MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE JEUX EN PLEIN AIR AU JARDIN TIFARITI SIS A CHEMIN S'FINDJA COMMUNE D'ALGER CENTRE.

Paru dans les journaux :

Jeune indépendant :05/09/2015 et 03/09/2015
Les débats : 07/09/2015 et 03/09/2015
صدى الشرق : 2015/09/05/ et 03/09/2015.
الأجواء : 2015/09/05 et 03/09/2015.

Est déclaré infructueux

Le Jeune Indépendant **du 17/10/2015 / ANEP N° 348 833**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF : 05714708178

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Il est porté à la connaissance des entreprises concernées par l'avis d'appel d'offre national restreint N° 16/15 lancé le: 22/09/2015 (ANEP 345442) par la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Batna- en vue de OPERATION : REALISATION ET EQUIPEMENT D'UN CENTRE DE REGROUPEMENT A ARRIS PROJET : REALISATION D'UN CENTRE DE REGROUPEMENT A ARRIS LOT: V.R.D, Que L'avis Est Déclaré : Infructueux pour le motif : aucun pli n'a été reçu

Le Jeune Indépendant **du 17/10/2015 / ANEP N° 348 734**

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00















REBONDISSEMENT DANS L'AFFAIRE LOCKERBIE

Tripoli révèle le nom des commanditaires de l'attentat

Les deux individus soupçonnés par la justice écossaise d'avoir participé à l'attentat de Lockerbie qui a fait 270 morts en 1988 sont Abdallah Senoussi, qui dirigeait les renseignements libyens à l'époque de Mouammar Kadhafi, et Mohamed Abou Edjaïla, a annoncé hier le gouvernement de Tripoli.



DR

Les autorités judiciaires écossaises avaient fait savoir jeudi que deux Libyens étaient soupçonnés d'avoir participé à l'attentat contre un Boeing de la Pan Am qui a explosé dans le ciel écossais le 21 décembre 1988, mais elles n'avaient pas donné leur nom. Abdallah Senoussi est détenu à Tripoli après avoir été condamné pour son rôle dans la mort de manifestants lors du soulèvement contre le gouvernement de Mouammar Kadhafi en 2011.

Aucun détail n'a en revanche été donné sur le second suspect. Mais, selon une personne au fait du dossier, Mohamed Abou Edjaïla pourrait être aussi connu sous le nom de Mohamed Abouadjela Massoud, un artificier bien connu.

Djamal Zoubia, responsable des relations avec les médias du gouvernement de Tripoli, a adressé un message à la presse pour confirmer l'identité des deux hommes, tout en prévenant que le parquet libyen n'avait pas été officiellement informé.

Les autorités écossaises et britanniques ont dit avoir informé la Libye de leur souhait d'envoyer des enquêteurs sur place, mais, quatre ans après l'opération atlantiste contre Mouammar Kadhafi, le pays est déchiré entre deux gouvernements, chacun soutenu par des groupes armés.En juillet dernier, le fils le plus connu du dirigeant libyen, Saïf al Islam, et huit autres personnes, dont Senoussi, ont été condamnés à mort pour crimes de guerre et notamment le meurtre de manifestants en 2011. Ils doivent en principe être fusillés. Les organisations des droits de l'homme ont mis en cause l'impartialité du procès.

En 2001, le Libyen Abdel Basset al Megrahi a été condamné à la réclusion à perpétuité pour sa participation à l'attentat de Lockerbie. Décédé en 2012, il reste la seule personne condamnée dans cette affaire.

Un second Libyen accusé d'avoir participé à l'attentat, Lamine Fhima, a été jugé avec Megrahi devant une juridiction spéciale aux Pays-Bas mais il a été déclaré non coupable. Le Scottish Crown Office (le ministère public écossais) n'a pas nommé les deux nouveaux suspects mais a dit qu'ils étaient soupçonnés d'avoir participé à l'attentat aux côtés de Megrahi.

De source proche du dossier, on indique que le nom de l'artificier Mohamed Abouadjela Massoud avait été évoqué dans l'acte d'accusation initial contre Megrahi.

Les autorités judiciaires écossaises et américaines souhaitent l'aide des autorités judiciaires libyennes pour que leurs policiers puissent interroger les deux suspects à Tripoli, a indiqué le porte-parole du Scottish Crown Office.

En 2003, Mouammar Kadhafi avait reconnu la responsabilité de son pays dans l'attentat de Lockerbie et indemnisé les familles des victimes, mais n'avait pas admis en être personnellement le commanditaire.

Abdel Basset al Megrahi, qui a toujours clamé son innocence, est mort en Libye en 2012, trois ans après avoir été libéré pour raison humanitaire. Il souffrait d'un cancer en phase terminale. Sa famille et certains proches des victimes pensent qu'il a été condamné à tort.

En décembre, le procureur d'Ecosse a indiqué que rien de nouveau ne permettait de mettre en doute la condamnation de Megrahi et que la recherche de complices était compliquée par le chaos qui règne en Libye depuis la chute de Mouammar Kadhafi.

Envoyer des enquêteurs en Libye risque de s'avérer compliqué. La quasi-totalité du personnel des ambassades a quitté la capitale l'an dernier après sa prise par l'Aube libyenne, un groupe armé qui y a installé son propre gouvernement. Le gouvernement légitime s'est exilé à Tobrouk, dans l'Est.

R. I.

POURSUITE DES MANIFESTATIONS EN PALESTINE OCCUPEE

Plusieurs morts en Cisjordanie occupée et à Gaza

DES MANIFESTANTS palestiniens ont manifesté à Naplouse où se trouve le Tombeau de Joseph, en Cisjordanie occupée, où des heurts avec l'armée d'occupation à provoquer l'incendie du lieu saint, selon l'armée israélienne alors que le Hamas a décrété un nouveau «jour de colère». Quelques heures plus tard, à Al-Khalil, où se situe le Tombeau des Patriarches, un Palestinien se faisant passer pour un journaliste a porté un coup de couteau à un soldat israélien avant de tomber en martyr.

Des images filmées par des journalistes montrent l'assaillant, portant une chasuble jaune fluorescent sur un tshirt marqué «PRESS», encerclé par des soldats, roulant au sol, un couteau à la main. Les militaires ont ensuite lancé des grenades incapacitantes pour disperser les journalistes présents.

Selon l'armée, une centaine de personnes se sont rassemblées devant le Tombeau de Joseph et ont lancé des cocktails molotov sur l'armée d'occupation, l'édifice tout proche a subi d'importants dégâts, avant que les forces de sécurité palestiniennes n'interviennent pour les repousser.

Les violences, qui ont fait 32 morts côté palestinien et sept côté israélien depuis deux semaines, ont connu une légère accalmie jeudi alors que le Hamas au pouvoir dans la bande de Gaza a appelé à des «manifestations de colère et de confrontation» dans les villes de Cisjordanie occupée.

A Gaza, un Palestinien a été tué hierpar des tirs israéliens lors de heurts près de la frontière avec Israël, a indiqué le ministre palestinien de la Santé. «Une personne est morte et 27 autres ont été blessées» près du point de passage d'Erez dans le nord de bande de Gaza, a dit le porte-parole du ministère Achraf al-Qoudra.

Des centaines de personnes ont manifesté hier en différents points près de la barrière de sécurité israélienne qui, avec la frontière égyptienne, enferme la bande de Gaza et ses 1,8 millions d'habitants. La bande de Gaza, coupée géographiquement de la Cisjordanie par le territoire israélien, et cadenassée par les blocus israélien et égyptien, a été entraînée le 9 octobre dans la spirale de violence à laquelle sont en proie depuis le 1er octobre la Cisjordanie et Al-Qods-Est occupées par Israël. Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est réuni hier en fin d'après-midi pour étudier la situation en Palestine occupée.

M. K. et agences

HONGRIE

Fermeture de la frontière avec la Serbie

LA HONGRIE a fermé sa frontière avec la Croatie aux migrants hier à minuit, un mois après en avoir fait autant avec sa frontière serbe, a annoncé hier le ministre des Affaires étrangères hongrois Peter Szijjarto, au lendemain de l'achèvement d'une nouvelle clôture anti-migrants. Plus de 170.000 migrants sont entrés en Hongrie via la Croatie depuis le 15 septembre, date à laquelle Budapest a fermé sa frontière serbe. Critiquée pour ces mesures, la Hongrie affirme se plier à ses obligations de protéger la frontière extérieure de l'Union européenne.

TURQUIE

Erdogan fustige l'UE sur la question des migrants

LE PRÉSIDENT turc Recep Tayyip Erdogan a estimé hier que l'Union européenne avait mis trop longtemps à réaliser l'importance du rôle d'Ankara dans la crise des migrants et accusé les dirigeants européens de manquer de sincérité quand ils évoquent l'adhésion de la Turquie. A l'issue d'un Conseil européen consacré à la crise migratoire, les dirigeants de l'UE ont fait savoir qu'ils s'étaient mis d'accord sur un «plan d'action» prévoyant une aide financière qui pourrait s'élever à trois milliards d'euros pour la Turquie, la perspective d'un assouplissement de l'octroi de visas pour ses ressortissants et une relance des discussions sur son adhésion en échange de sa coopération face à l'afflux de réfugiés vers l'Europe.

SYRIE

Une ligne directe entre l'aviation russe et Israël

UNE «LIGNE DIRECTE» a été installée entre Moscou et Tel Aviv pour éviter tout incident entre leurs aviations dans l'espace aérien syrien, a indiqué avant-hier le ministère russe de la Défense, qui a également annoncé une diminution de ses bombardements en Syrie. «Le partage mutuel d'informations sur les opérations de nos forces aériennes a été établi par le biais d'une ligne directe entre le quartier-général russe de la base aérienne Hmeimin», dans le nord-ouest de la Syrie, «et celui de l'aviation militaire israélienne», a annoncé le ministère.

DIXIT

«Le général Diendéré est notamment poursuivi pour crime contre l'humanité. Il fait l'objet de 11 chefs d'inculpation au total».
Le colonel Sita Sangaré, le directeur de la justice militaire au Burkina Faso

«Que des soldats ouvrent le feu sur une foule de manifestants non armés, dont des enfants, avec des armes automatiques, est un flagrant usage excessif de la force qui constitue un crime de droit international».
Amnesty International, à propos des faits reprochés au général putschiste Gilbert Diendéré

«On peut dire qu'il a été purement et simplement criblé de balles».
Me Ambroise Farama, un des avocats de la famille Sankara, à propos des circonstances de la mort de l'ancien président burkinabé Thomas Sankara en 1987

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Quelques règles qui peuvent vous aider :
- Si vous êtes fumeur, qu'attendez-vous pour abandonner cette mauvaise habitude ? Commencez dès aujourd'hui !
- Suivez un régime alimentaire méditerranéen, riche en fruits, en légumes frais et en huile d'olive.
- Purifiez vos intestins régulièrement : Idéal, par exemple, si vous commencez le matin avec un verre d'eau tiède au citron, ou avec une cuillerée d'huile d'olive avec quelques gouttes de citron, ou même une infusion d'aloe vera.
- Prenez soin de votre flore intestinale en consommant des probiotiques.
- Les infusions au gingembre et à la menthe l'après-midi prendront également soin de votre côlon.
- Le fait de boire deux fois par semaine un litre d'eau dans laquelle ont cuit deux artichauts est également très médicinal.
- Gérez adéquatement vos situations de stress et d'anxiété.
- Pratiquez un peu d'exercices au quotidien. Par exemple, allez marcher pendant une demi heure chaque jour.

Moins de 40 % des bébés de moins de 6 mois sont allaités dans le monde

La semaine mondiale de l'allaitement, du 11 au 18 octobre 2015, met cette année l'accent sur le lien entre allaitement et travail. Une conciliation souvent difficile pour les mères. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en 2014, moins de 40 % des nourrissons étaient exclusivement allaités avant l'âge de 6 mois.

Selon l'OMS, si chaque enfant était allaité exclusivement pendant au moins 6 mois et l'allaitement, maintenu jusqu'à l'âge de 2 ans, plus de 1 million de vies d'enfants seraient chaque année sauvées dans le monde.
Considéré comme la meilleure alimentation infantile, l'allaitement maternel protège de nombreuses maladies comme les infections respiratoires aiguës et les diarrhées en apportant au nourrisson des nutriments essentiels dans lesquels il trouvera les anticorps maternels bénéfiques pour son immunité.
L'allaitement est associé à une diminution du risque d'asthme et d'allergies, d'obésité, de diabète et de maladies inflammatoires du tube digestif. L'enfant allaité a souvent une tension artérielle et un taux de cholestérol moins élevé une fois adulte.
L'allaitement apporte également des bénéfices pour la mère en réduisant le risque de cancer du sein et de l'ovaire à un âge plus avancé, ainsi que celui de développer un diabète et une dépression post-partum.
Selon les pédiatres qui le recommandent, il doit être commencé dans l'heure qui suit la naissance et être poursuivi les premières semaines et premiers mois «à la demande» de jour comme de nuit.
En France, si 75% des femmes souhaitent allaiter selon l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes), l'aventure est plutôt de courte durée.
La dernière étude longitudinale ELFE publiée par l'Institut national de veille sanitaire (Invs) dans son Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) du 30 septembre, révélait que la durée moyenne d'allaitement mixte (sein et biberons) dans le pays était de 17 semaines et passait à 7 semaines en cas d'allaitement exclusif. A l'âge



de 6 mois, seuls 19% des bébés recevaient encore du lait maternisé.
Plusieurs facteurs influent sur l'allaitement comme l'âge de la mère, son statut matrimonial ou ses revenus. Les mères de moins de 30 ans, celles vivant seules ou ayant un faible niveau d'études, les femmes fumeuses ou en surpoids, ainsi que celles qui reprennent le travail au moins 10 semaines après avoir accouché sont moins enclines à allaiter selon le BEH.
L'influence de la reprise du travail après l'accouchement joue également un rôle déterminant. Le Code français du travail qui suit l'Organisation internationale du travail (OIT) prévoit que les mères qui allaitent doivent pouvoir bénéficier la première année de l'enfant d'une heure de pause non rémunérée par jour généralement fractionnée pour donner le sein. Toute entreprise employant plus de 100 femmes doit également mettre une chambre d'allaitement à la disposition des mères. Malgré l'augmentation récente et faiblement continue de la progression de l'allaitement maternel, la France reste l'un des pays d'Europe où ce taux compte comme l'un des plus faibles, avec l'Italie et l'Irlande. Dans les pays scandinaves, il atteint plus de 80%, notamment en Suède (84%). En Suisse, en Espagne, au Danemark et en Roumanie, il est même supérieur à 90% .
Fortement encouragé et inscrit dans le programme national nutrition santé (PNNS), l'allaitement maternel est également reconnu comme un droit fondamental de l'enfant par l'UNICEF et l'OMS.

CANCER COLORECTAL CHEZ LES FEMMES

Devenu aujourd'hui le 2e cancer le plus fréquent

DURANT ces dernières années, nous avons beaucoup entendu parler du cancer colorectal. Son incidence augmente notamment chez les femmes, puisqu'il est devenu aujourd'hui le deuxième cancer le plus fréquent.
Pourquoi cela ? À quoi cela est-il dû ? Les causes sont pour l'instant inconnues, il est donc fondamental de le prévenir et d'être attentif à ses symptômes.
Le cancer colorectal provient du côlon ou du rectum. Les deux sont liés et, bien qu'ils se soignent de manière différente, ils ont les mêmes symptômes et la même origine.
Pour mieux comprendre cela, nous allons rappeler quelles sont les fonctions de chacun de ces organes de notre corps.
- Quand nous mangeons, les aliments se digèrent dans l'estomac puis, sont transformés et éliminés par nos intestins.
- Tout d'abord, ils passent par l'intestin grêle, la partie la plus longue de l'appareil digestif, qui se charge de digérer et d'obtenir des nutriments des aliments.
- Ensuite, les résidus vont du gros intestin jusqu'au côlon, qui se charge d'absorber l'eau, de synthétiser quelques types de vitamines et de stocker des déchets qui, plus tard, seront emmenés au rectum. Toute ce tronçon a une amplitude de 15 centimètres, et c'est ici que le cancer colorectal se forme.
Selon les spécialistes le cancer colorectal débute avec la croissance d'un ou de plusieurs polypes à l'intérieur du revêtement des parois du côlon ou du rectum. Ils grandissent à l'intérieur et peuvent avoir une forme plate ou ovale.
C'est ici que la prévention a une importance vitale. La grande majorité de ces polypes est bénigne mais s'ils ne sont pas extirpés à temps, ils évoluent de manière cancéreuse.
On les appelle adénomes, et ils donnent seulement des indices sur leur présence quand ils acquièrent une taille déterminée et, quand ils entrent en contact avec les selles, ils saignent.
Dans de nombreux pays, des coloscopies périodiques tentent de prévenir cela. Si un polype est détecté à temps, quand il est petit, nous éliminerons le risque de souffrir d'un cancer colorectal.
Il est aussi possible d'arriver à temps au moment où nous remarquons que quelque chose ne va pas. Ainsi, devant n'importe quel problème, aussi insignifiant soit-il, parlez-en à votre médecin.

LES SYMPTÔMES D'UN CANCER COLORECTAL

Le sang dans les selles : C'est le symptôme le plus évident et celui que nous devrions jamais négliger. Nous savons que ce n'est jamais agréable, mais il est important de toujours observer la couleur de nos selles, surtout si l'on y voit des traces de sang. La couleur peut être rouge ou noire, si les selles sont entrées en contact avec ces polypes qui sont présents dans notre côlon ou notre rectum, ce qui fait qu' en coulant, elles saignent.
L'anémie : Les femmes souffrent souvent d'anémie, plus souvent que les hommes. Normalement, cela est dû à des règles abondantes mais il est important de toujours connaître la cause. Si vous avez été diagnostiqué anémique, demandez à votre médecin qu'il fasse également une analyse de vos selles au cas où elles seraient composées de sang.
- Changements dans votre rythme intestinal : Vous souffrez de périodes de constipation alternées et de semaines de diarrhée ? Parlez-en à votre médecin. Il est important de connaître l'origine de ce changement dans votre rythme intestinal.
- La forme de vos selles : Faites attention à n'importe quel changement dans la forme de vos selles, surtout si elles sont très fines soudainement. Cela pourrait être dû à la présence de polypes qui rendent l'intestin plus étroit et qui ne permettent pas une évacuation normale des selles.
- Une sensation d'évacuation étrange : Vous sentez que quand vous allez aux toilettes, vous avez encore envie juste après ? Ce problème s'appelle ténesme et il faut en parler à votre médecin.
- Une douleur abdominale : Vous vous sentez très plein après manger ? Vous vous sentez fatigué et avec le ventre très lourd? Alors, ne négligez pas ces détails. C'est probablement quelque chose de moindre importance, comme des gaz par exemple, mais si les symptômes persistent et qu'en plus, nous remarquez par exemple que vos selles sont différentes de d'habitude, consultez un médecin. Cela ne coûte rien et vous vous sentirez plus tranquille après avoir écarté les choses sérieuses !
- La perte de poids : Quand il y a un problème de côlon, nous arrêtons de synthétiser adéquatement de nombreux nutriments et les aliments ne se transforment pas de la même façon… En conséquence, nous perdons des kilos.

LE CANCER COLORECTAL PEUT-IL SE PRÉVENIR ?

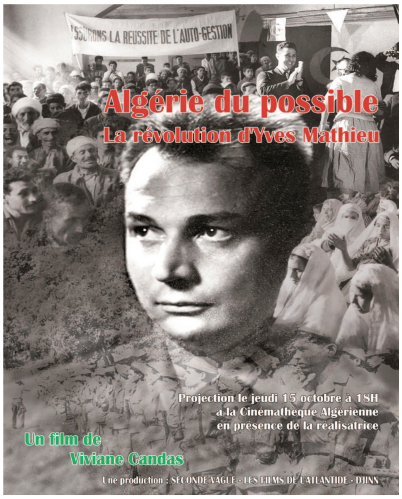
Le plus important dans le cancer colorectal (comme tout type de cancer) est d'être attentif aux symptômes et d'essayer d'avoir une bonne qualité de vie.
Pour le moment, il n'y a aucune stratégie qu'il est possible de suivre pour éviter à 100% ce type de maladies mais il est toujours important de nous efforcer de prendre soin de nous-même le plus possible, au jour le jour.

AVANT-PREMIÈRE MONDIALE À ALGER

Quelle vérité sur Yves Mathieu ?

Présenté en avant-première mondiale, ce jeudi 15 octobre, à la salle de la Cinémathèque d'Alger, le documentaire L'Algérie du possible, la révolution d'Yves Mathieu de Viviane Candas est une œuvre dans laquelle l'auteure interroge les compagnons de son père, militant anticolonialiste en Afrique, avocat du Front de libération nationale puis conseiller du premier gouvernement algérien avant de décéder en 1966 dans des circonstances troubles.

La réalisatrice dédie ce nouveau documentaire à son paternel, Yves Mathieu, natif d'Annaba, qui a choisi de rester dans son pays, après l'indépendance afin de participer à l'édification nationale. Mené comme un road movie sur les pas de son père, entrecoupé d'une multitude de témoignages de compagnons de route du militant dont le défunt président Ahmed Ben Bella, ce film (88 minutes, France 2015) revient longuement sur les grands projets de l'Etat algérien au lendemain de l'indépendance auquel Yves Mathieu et son épouse ont pris part: l'alphabétisation, le reboisement des zones bombardées au napalm par l'armée coloniale ou encore la mise en place d'un système de santé. Une grande partie de ce documentaire est consacrée à la réforme de l'autogestion des domaines agricoles promulguée par le président Ahmed Ben Bella en mars 1963 par un décret rédigé de la main d'Yves Mathieu comme en témoignent des acteurs politiques tels que Mohamed Bedjaoui, Mohamed Harbi, Mourad Lamoudi ou Meziane Cherif. Ces témoins, mais aussi des amis de la famille dont le directeur technique du Théâtre national algérien de l'époque, Jean Marie Boëglin, ont évoqué l'engagement indéfectible qu'a voué Yves Mathieu à la cause de la construction de l'Algérie indépendante tout en expliquant également les dysfonctionnements qui ont causé l'échec des domaines autogérés. Le film revient également sur les visites de plusieurs figures anticolonialistes de l'époque à Alger, faisant de l'Algérie le phare de toutes les révolutions et des mouvements de libération. La réalisatrice poursuit ensuite le parcours de son père après la prise du pouvoir par le président Houari Boumediène, le 19 juin 1965, avec des images d'archives et des témoignages de cette journée après laquelle Yves Mathieu a occupé un poste de professeur à l'institut de gestion et de planification, il a aussi repris des études d'économie à l'université d'Alger avant d'ouvrir un cabinet d'avocats avec son épouse. Nombre de ses compagnons ont alors quitté l'Algérie ou sont en détention. Yves Mathieu, lui, continue à exercer son métier et la réalisatrice évoque, sans plus de détails, des « relations avec des officiers de l'armée à Constantine préparant une insurrection ». Yves Mathieu est décédé le 15 mai 1966 dans un accident de la circulation, percuté par un camion militaire sur la route entre Constantine et Skikda. Sa fille Viviane Candas est longuement revenue sur les circonstances de cet accident qui ont grandement motivé la réalisation de ce film entamé en 2009. Comme pour porter un regard sur l'Algérie d'aujourd'hui à travers le parcours de son père, la réalisatrice illustre brièvement l'Algérie des années 1980 et 1990 vue, une fois de plus, par des acteurs de la guerre de libération ou de personnalités politiques des premières années de l'indépendance. Cette quête pour rétablir la vérité sur la mort de son père est « encore inachevé », elle a conduit la réalisatrice à révéler un grand engagement pour la construction de l'Algérie indépendante d'un militant, du témoignage du militant et avocat du FLN Jacques Vergès disparu en 2013.



R. C.

THÉÂTRE RÉGIONAL D'EL EULMA

Le porteur d'eau et les marabouts

LA DERNIÈRE mouture de la pièce El guerrab oua salihine, présentée dans la soirée de ce jeudi 15 octobre, à Constantine par le Théâtre régional d'El Eulma est, selon son metteur en scène Nabil Bensekka, un « appel au renoncement à la paresse et l'encouragement du travail pour une société productive ».

Ecrite par le regretté Ould Abderrahmane Kaki, cette pièce dont le texte original a été « mis à jour » a incité, 90 minutes durant, le public nombreux dans la salle du Théâtre régional de Constantine (TRC), à réfléchir aux valeurs sociales, à l´avenir mais surtout à la manière de gérer la vie. Au lever du rideau, les spectateurs sont transportés dans le petit village de Sidi Dahane dont la population vit dans une profonde misère tout en souffrant d'une faillite sociale et culturelle. Par désespoir, Sid-Ali, el guerrab (le porteur d'eau) implore les saints. A sa stupéfaction, trois marabouts apparaissent: Sidi Abdelkader Djillali, Sidi Boumediene et Sidi Abderrahmane. Ereintés par leur long voyage, ils demandent à Sid Ali de leur trouver un logement pour la nuit auprès des habitants du hameau. Tout le monde refuse prétextant sa pauvreté, sauf Saliha qui exerce le plus vieux métier du monde et qui n'hésite pas à sacrifier son seul bien, sa chèvre, pour bien accueillir ses invités. Pour la remercier, les saints (awlia salihine) lui donnent de l'argent et prient Dieu de sauver cette communauté en détresse. Saliha décide alors de faire construire trois zaouïas et d'organiser quotidiennement des « waâdas » au profit des villageois. D'une scène à l'autre, les habitants de Beni Dahane courent après l´argent et les intérêts. La passivité, la négligence et la paresse se répandent. Tout est bon pour escroquer les personnes superstitieuses. Saliha prend la résolution d´intervenir pour redresser la situation. Elle usurpe (mais pour la bonne cause) l'identité de son cousin Salim qui vit à l'étranger et fait comprendre aux villageois que sans le travail, ce don du ciel finira bien par s'épuiser un jour. Jouée en arabe dialectal, servie par des sonorités ponctuées de temps à autre de chants et de danses, ainsi que par des jeux de lumières, la pièce Le porteur d'eau et les marabouts a été interprétée par des comédiens talentueux, très applaudis par le public, à l'instar de Moussa Lakrout (El Guerrab) et Saliha Idja (Saliha), ainsi que d'autres jeunes acteurs comme Fares Boussaâda, Djamel Guechi et Houria Bahloul qui ont réussi à capter l'attention des spectateurs dès les premières scènes. Après le spectacle, le metteur en scène a précisé à l'APS qu'il s'agit-là de sa toute première expérience dans le théâtre professionnel. Il n'a pas caché son émotion devant l'excellent accueil du public constantinois. Il a également loué l'interprétation « remarquable » des 21 comédiens dont plusieurs montent sur les planches pour la première fois. Cette œuvre, montée pour la première fois en 1966 par Ould Abderrahmane Kaki qui a adapté La bonne âme de Se Tchouan, est considérée comme l'œuvre majeure du défunt dramaturge algérien (1935-1995).



APS

SORTIR

CONTE

Tournée nationale de la troupe de la conteuse Sihem Kennouche avec le spectacle Semaa Enda : Contes et Chants du Maghreb. Aujourd'hui, samedi 17 octobre. 18h. Maison de la Culture de Chlef. Avec le chef d'orchestre Kamel Maati. Au chant: Hayat Boukhriss de Meknes, Tinhinane Benkoussa de Béjaïa, Mohamed Jebali de Tunis, Djelloul Margha d'Adrar, Abbas Righi de Constantine, Mehdi Tamache d'Alger.
- Maison de la Culture Emir-Abdelkader de
Ain Defla: dimanche 18 octobre.18h.
- Maison de la Culture Docteur Ahmed-Aroua de Koléa: lundi 19 octobre. 20h. - - — Maison de la Culture Abdelmadjid-Chafai
de Guelma : mercredi 21 octobre. 19h.
- Palais de la Culture de Skikda : jeudi 22 octobre. 17h.
- Maison de la Culture Houari-Boumediene
de Sétif: vendredi 23 octobre. 17h.
- Institut national des hydrocarbures de Boumerdes : samedi 24 octobre. 15h30.

LITTERATURE

Vernissage de l'exposition La littérature italienne dans l'iconographie des livrets et des partitions d'opéra. Dimanche 18 octobre. 18h. Institut culturel italien, Alger.

ART-COM

Exposition Com & art de Yasmine Hamaidia. Galerie Ezzou' Art, jusqu'au jeudi 22 octobre. Centre commercial de Bab Ezzouar, Alger.

PEINTURE

2e édition de Trait d'union: Exposition collective jusqu'au samedi 24 octobre. Centre culturel Mustapha-Kateb, Alger. Avec Noureddine Chegrane, Amel Benghezala, Faiza Bayou, Othmane Allalou, Samia Benmouhoub, Madjid Guemroud, Manel Messaoudi, Azizi, Amina Belaziz, Abdelhalim Kebieche, Amina Djerba, Ilhem Goumiri, Farida Himine, Zahia Kaci, Amel Kheznadji, Omar Khiter, Farah Laddi, Naima Leklou, Massinissa Teblali, Mouna Torchi, Nour Cheraz Zamenzer.

LIVRE

20e Salon international du livre d'Alger. Palais des expositions aux Pins Maritimes. Du mercredi 28 octobre au samedi 7 novembre. Nouveautés: Prix du meilleur stand (1er, 2e, 3e) ; Prix Assia Djebar du roman.

ARCHITECTURE

Exposition L'art de construire en Espagne du photographe Ricardo Santonja jusqu'au mardi 10 novembre. Des images qui cherchent un nouveau langage visuel pour un dialogue entre le spectateur et l'architecture. Centre polyvalent de l'ambassade d'Espagne – Espace Espana –, Alger.

CHORALE

Inscriptions à la chorale Kadem, Alger, jusqu'au lundi 30 novembre.
Contact: choralekadem@gmail.com

NATURE

Exposition des fleuves, des climats et des hommes. Façades de l'Institut français d'Alger. Du jeudi 1er octobre au jeudi 31 mars. Les grands fleuves, par les ressources qu'ils apportent et les moyens de transport qu'ils représentent, sont essentiels au développement. Quel est l'impact exact du climat, en particulier du changement climatique, sur ces grands bassins fluviaux ? Cette exposition répondra à cette question en s'appuyant sur les résultats de programmes de recherche scientifique associés sur quatre grands fleuves : l'Amazone, le Niger, le Mékong et le Rhône.

CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS CHAMPIONS DE BASKET-BALL DAMES :

Le GS Pétroliers dans le groupe A

LE GS PÉTROLIERS, représentant algérien au 17e championnat arabe des clubs champions de basket-ball (Dames) qui se tient du 15 au 28 octobre au Caire (Egypte), évoluera dans le groupe A, selon le tirage au sort effectué mercredi soir.
Les Pétrolières, championnes d'Algérie en titre, évolueront aux côtés d'Erryadi du Liban, de l'AS Dar Chaâbane Ennahri de Tunisie, d'El Djazira d'Egypte et d'El Charika (Emirats arabes unis).
Le groupe B est composé du club organisateur, El-Sayd d'Egypte, de l'Espérance de Nabeul (Tunisie), de Sirouane d'Irak, d'El Fahisse de Jordanie et de la sélection égyptienne des U18.
Les Pétrolières qui comptent décrocher une place sur le podium, sont arrivées mercredi au Caire après avoir effectué un stage de préparation d'une semaine en Tunisie.
Le GSP sera le seul représentant algérien dans cette compétition après le forfait de l'OC Alger qui a préféré faire l'impasse sur cette édition pour manque de préparation.
Lors de la 16e édition, disputée à Alexandrie (Egypte) en 2014, le GS Pétroliers avait terminé à la 3e place après sa défaite en demi-finale face au Sporting d'Egypte (70-56).

PROGRAMME DES MATCHS DU GS PÉTROLIERS :
Aujourd'hui
GS Pétroliers - El Djazira d'Egypte
Lundi (19 octobre):
GS Pétroliers - Erryadi du Liban
Mardi (20 octobre) :
GS Pétroliers - El Charika (Emirats arabes unis).

OSCAR PISTORIUS SERA LIBÉRÉ DE FAÇON ANTICIPÉE

LE CHAMPION paralympique Oscar Pistorius, condamné à cinq ans de prison pour homicide involontaire en 2013, sera libéré de façon anticipée le 20 octobre, ont annoncé jeudi les services pénitentiaires sud-africains.
La commission des libérations anticipées, qui se réunissait jeudi à Pretoria, a «approuvé la libération anticipée d'Oscar Pistorius à compter du 20 octobre», selon un communiqué des services pénitentiaires. «La commission a pris en compte tous les éléments, y compris le rapport sur le condamné, les directives de la commission d'appel et les indications de la famille de la victime», selon la même source. Pistorius était en théorie libérable depuis le 21 août, la loi sud-africaine permettant aux condamnés pour homicide involontaire de sortir après avoir purgé un sixième de leur peine.
La décision de la commission des libérations anticipées constitue le dernier rebondissement dans cette affaire. Elle s'était déjà prononcée en juin pour la libération de Pistorius le 21 août, mais à la dernière minute le ministère de la Justice s'y était opposé.
De nouveau saisie jeudi, la commission a finalement maintenu sa décision. Les conditions de la libération anticipée de Pistorius n'ont pas encore été dévoilées, mais l'ancien athlète devrait, selon toutes probabilités, être confiné à son domicile plusieurs heures par jour et être soumis à des travaux
d'intérêt général. Le champion paralympique n'est pourtant pas au bout de ses ennuis judiciaires.
Son procès en appel, à la demande du ministère public, est fixé au 3 novembre.

La FAF décide de «renoncer définitivement» aux subventions de l'Etat

La Fédération algérienne de football (FAF) a décidé de renoncer définitivement aux subventions annuelles de l'Etat en raison de son ''autosuffisance financière», a indiqué un communiqué de cette instance à l'issue de la réunion de son bureau exécutif mercredi.



«En raison de l'autosuffisance financière, le bureau fédéral a pris la décision de renoncer définitivement aux subventions de l'Etat. Il adresse ses vifs remerciements et sa gratitude aux autorités publiques pour le soutien louable au développement du football national», indique le communiqué publié sur le site officiel de la FAF.
La structure footballistique nationale perçoit une subvention annuelle de l'ordre de trois cent (300) millions de DA. Lors de la dernière assemblée générale ordinaire de la FAF en mars 2015, le président de cette instance, Mohamed Raouraoua, avait révélé que cette subvention n'a pas été utilisée «depuis cinq ans».
La trésorerie de la FAF a connu, durant les neuf premiers mois de l'année 2015, une hausse appréciable des ressources «provenant essentiellement des contrats de sponsoring et droits de retransmission télévisuelles», a encore souligné le communiqué se basant sur le rapport du représentant du cabinet d'expertise comptable présenté aux membres bureau fédéral.
Le même rapport relève que le bilan financier périodique arrêté au 30 septembre 2015 confirme «l'excellente situation financière de la FAF qui est en conformité avec les objectifs financiers tracés en début d'année».

APS

FIFA

Le Prince Ali dépose officiellement sa candidature

LE PRINCE jordanien Ali a officiellement déposé sa candidature à la présidence de la Fifa, pour succéder au Suisse Joseph Blatter, a annoncé un communiqué de son entourage jeudi. «Ce matin (jeudi) le Prince Ali Hussein a formellement déposé sa candidature à la présidence de la Fifa, conformément aux règles électorales et aux statuts de la Fifa en vigueur», a indiqué ce communiqué, qui ne précise pas le nom des cinq fédérations lui ayant apporté leur soutien. «Par respect envers les fédérations nationales qui ont soutenu sa candidature, il a décidé de les laisser elles mêmes trancher quand et comment rendre ce soutien public», ajoute ce communiqué.
Le Prince Ali est le deuxième candidat à avoir formellement déposé sa candidature, après Michel Platini, le patron du football européen, qui l'a fait jeudi 8 octobre, quelques minutes à peine avant d'être suspendu 90 jours à titre conservatoire par la commission d'éthique de la Fifa pour un versement de 1,8 million d'euros (2 millions de francs suisses) reçus de Blatter en 2011 pour des travaux de conseiller effectués près de dix ans auparavant, de 1999 à 2002. Joseph Blatter, actuel président de la Fifa, démissionnaire depuis le 2 juin, quatre jours après avoir été réélu à un cinquième mandat à la tête du football mondial, a lui aussi été suspendu 90 jours le 8 octobre par la commission d'éthique. Pour ce même versement de 1,8 millions d'euros, mais aussi pour avoir vendu les droits de retransmission des Mondiaux 2010 et 2014 à Jack Warner, alors président de la Fédération des Caraïbes, en 2005, à un prix a priori nettement en dessous du marché.

R.S

LIGUES 1 ET 2 PROFESSIONNELLES :

Huit clubs interdits de recrutement au mercato d'hiver

LE CLUB DU RC ARBAA (Ligue 1 professionnelle de football) et sept clubs pensionnaires de Ligue 2 professionnelle de football, seront interdits de recrutement lors du mercato d'hiver, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).
Cette décision a été prise lors de la réunion du bureau fédéral tenu au siège de la Fédération algérienne de football, sous la présidence de Mohamed Raouraoua, président de la FAF.
Outre le RC Arbaa, pensionnaire de la Ligue 1 professionnelle de football, les formations du CA Batna, O Médéa, JSM Béjaia, USMB Abbes, JSM Skikda, OM Arzew, MC Saida (Ligue 2) seront privées de recrutement lors du prochain mercato.
Le bureau fédéral a regretté que certains clubs professionnels continuent de traîner des contentieux financiers vis-à-vis de leurs joueurs. «La Ligue de football professionnel devra prendre les mesures nécessaires pour endiguer ce phénomène et présenter les cas des clubs réfractaires à la commission de discipline pour l'application stricte des dispositions réglementaires.», souligne le communiqué du bureau fédéral. Les clubs qui n'auront pas assaini leur contentieux dans les délais fixés, sont d'ores déjà interdits de recrutement durant la deuxième période d'enregistrement, nonobstant les sanctions qui seront prononcées par la commission de discipline et qui peuvent aller jusqu'à la défalcation de points, voire la rétrogradation d'office pour certains cas, précise la même source.

R.S.

Raul, mythique attaquant de l'Espagne et du Real, prend sa retraite

L'ATTAQUANT ESPAGNOL et légende du Real Madrid Raul, 38 ans, qui évolue actuellement à New York, dans le championnat nord-américain, a annoncé qu'il prendrait sa retraite à la fin de la saison, le mois prochain. «La décision de prendre ma retraite n'est pas facile mais je crois que c'est le bon moment», a-t-il expliqué. «J'ai décidé de me retirer à la fin de la saison. Je suis pleinement concentré pour bien finir la saison et aider le New York Cosmos (son club, ndlr) à remporter le championnat NASL», a poursuivi Raul. «Je déciderai de mon avenir dans les prochains mois», a précisé celui qui avait en mai 2012 exprimé son désir de retrouver le Real Madrid, qui l'a révélé, après sa carrière de joueur. Né le 27 juin 1977 à Madrid, Raul Gonzalez Blanco a fait ses débuts parmi les jeunes de l'Atletico Madrid. Mais c'est dans l'autre club de la capitale, dont il a porté les couleurs 16 saisons durant, entre 1994 et 2010, que sa carrière s'est construite. Il détient d'ailleurs le record de matchs joués sous les couleurs du club merengue, 741, et partage avec le Portugais Cristiano Ronaldo le record de buts, 323 toutes compétitions confondues. Après son épopée madrilène, Raul est passé par l'Allemagne (Schalke 04, 2010-2012) et le Qatar (Al Sadd, 2012-2014), avant de rejoindre le New York Cosmos après une courte retraite avortée. Au palmarès de ce buteur infatigable, également connu pour sa qualité de passe et son bon travail défensif: six titres de champion d'Espagne, quatre Coupe du Roi, trois Ligue des Champions, deux Coupe Intercontinentale, une Supercoupe d'Europe, une Coupe d'Allemagne et une Supercoupe d'Allemagne. En 102 sélections avec l'équipe nationale espagnole, la dernière en septembre 2006, Raul a également été prolifique, avec 44 buts.

APS

SUITE ET FIN DE LA 8E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE DIVISION 1 DE FOOTBALL

CRB – USMA : Derby explosif !



La suite de la huitième journée du championnat de division 1 de football prévue cet après-midi sera incontestablement dominée par le derby algérois entre le leader l'USM Alger et le CR Belouizdad qui compte trois points de retard sur son adversaire du jour.

Il est important pour les Rouge et Noir qui, en plus de son statut de leader, devrait aussi profiter de cette opposition en attendant la fameuse date du 31 octobre qui coïncide avec la finale aller de la Ligue des champions africaine face à la redoutable formation congolaise du TP Mazembé.
Pour le Chabab de Belouizdad, ce sera l'occasion de prouver que sa seule défaite à Bejaia n'est qu'un accident de parcours et que ses joueurs adorent bien les derbies. En cas de succès, l'USM Alger prendra le large au classement vis-à-vis du CRB mais de ce derby, ce sera le DRB Tadjenanet qui aura une ouïe bien tendue vers le stade du 5-Juillet puisque les poulains de Bougherara ne sont qu'à une seule longueur de l'USM Alger et devancent le CRB de deux points au classement.
En effet, Tadjenanet reçoit aujourd'hui un mal classé qui n'est autre que le Nasr de Hussein-Dey, avant-dernier avec 6 points au compteur en compagnie du Rapid de Relizane. Les Sang et Or joueront vraisemblablement à l'aise dans la mesure où cette rencontre se déroulera sans le public.
Au stade Zougari de Relizane, le Rapid local doit impérativement les trois points du succès en recevant un Mouloudia de Béjaïa qui vient d'enregistrer son premier revers de la saison. Il ne va pas sans dire que la mission est très délicate pour les locaux quand on sait que le MOB évolue très bien en déplacement et espère empocher, lui aussi, le gain du match pour revenir à la hauteur des équipes de tête.
JS Saoura – CS Constantine est également une affiche à suivre puisque les deux protagonistes sont logés pratiquement à la même enseigne. La Saoura compte deux points de retard et peut renverser la vapeur au classement si la victoire sera acquise. Cependant, les Constantinois qui n'ont pas encore dit leur dernier mot, ont les moyens de revenir avec un bon résultat du sud du pays. La 5e et dernière rencontre au programme de cette huitième journée nous emmène du côté de la ville des Roses où l'USM Blida accueille un Mouloudia d'Oran qui n'a pas encore trouvé ses marques nonobstant son succès à l'issue du derby oranais face aux Asémistes. Il n'en demeure pas moins que l'opposition de cet après-midi sera très compliquée aussi bien pour les Blidéens que pour les Oranais. Les deux formations partagent conjointement la peu reluisante 11e place au classement avec un capital de 7 points.

Said Lacète

PROGRAMME DES RENCONTRES

Tadjenanet : DRB Tadjenanet- NA Hussein-Dey 16h00 huis clos
5-Juillet : CR Belouizdad - USM Alger 16h00
Zougari : RC Relizane - MO Béjaia 16h00
Béchar : JS Saoura- CS Constantine 18h00
Brakni : USM Blida - MC Oran 16h00

Gourcuff a évoqué son départ «sous l'effet de la colère», estime Raouraoua

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a estimé vendredi que les propos de l'entraîneur national Christian Gourcuff, par lesquels il a évoqué son départ en novembre prochain, ont été faits «sous le coup de la colère».
«Gourcuff a sûrement tenu ses propos sous l'effet de la colère, raison pour laquelle je n'y tiens personnellement pas trop. Je compte le rencontrer prochainement pour en discuter», a déclaré Raouraoua sur les ondes de la chaîne 3 de la radio nationale, ajoutant qu'en tant que premier responsable du football algérien, il prendra toujours ses précautions pour protéger les intérêts de
la sélection.
Le technicien français a vécu le calvaire cette semaine à l'occasion des deux matchs amicaux face à la Guinée (défaite 2-1) et le Sénégal (victoire 1-0), vendredi et mardi derniers au stade du 5-juillet (Alger). Contesté par le public pour la modeste prestation de ses capés pour l'occasion, il a été hué et son départ a été réclamé.
Raouraoua a déploré en outre l'attitude de ce public et la manière avec laquelle il s'en est pris au sélectionneur, indiquant que tout cela s'est répercuté négativement sur les joueurs.
Le patron du football algérien, tout en reconnaissant que les Verts n'ont pas séduit dans ces deux rencontres, a relativisé leur faible rendement, rappelant qu'il s'agissait de deux rencontres tests en vue des prochaines échéances. «Et puis, il ne faudra pas oublier que plusieurs nouveaux joueurs ont
été testés pour la circonstance, chose qui n'allait jamais être réalisée dans un match officiel», a-t-il souligné.
Pour Raouraoua aussi, «le plus important était de bien se préparer pour la prochaine double confrontation contre la Tanzanie en novembre dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 2018».
A propos de la domiciliation de la deuxième manche de cette double confrontation prévue le 17 novembre à domicile, le président de la FAF a indiqué qu'il allait consulter les joueurs et l'entraîneur sur le stade devant accueillir le match retour avant d'opter soit pour celui de Mustapha-Tchaker de Blida ou du 5-juillet.
Les Verts ne se sont plus produits dans le grand stade de la capitale depuis leur défaite en amical face à la Bosnie-Herzégovine en novembre 2012, alors qu'ils sont invaincus à Blida depuis 2008.
Revenant sur l'altercation entre les deux joueurs Hilal Soudani et Yacine Brahimi lors du match contre le Sénégal, Raouraoua a également minimisé l'incident, l'imputant à la «pression qui pesait sur les épaules des joueurs non habitués à être sifflés par leur public», se félicitant au passage de la «très bonne ambiance qui a toujours régné à l'intérieur de l'équipe nationale».

APS

32E DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL

Tirage au sort le 30 novembre

LE TIRAGE au sort des 32ème de finale de la Coupe d'Algérie est fixé au lundi 30 novembre prochain à Alger, a indiqué mercredi la Fédération algérienne de football (FAF).
La cérémonie sera organisée conjointement avec le partenaire de la FAF, ATM Mobilis et la télévision algérienne, précise la même source.
Les rencontres des 32es de finale, qui verront la participation des 16 clubs de Ligue 1 Mobilis, auront lieu les 18 et 19 décembre 2015.
Les 48 clubs de divisions inférieures qualifiés aux 32e de finale seront connus à l'issue des derniers tours régionaux de la Coupe d'Algérie 2016.

SIMONDI REFUSE DE RÉSILIER SON CONTRAT

BERNARD SIMONDI a réitéré hier son refus de résilier son contrat avec la JS Saoura, accordant un délai de 48 heures à la direction de ce club de Ligue 1 algérienne de football pour «mettre un terme à (ses) agissements visant à l'évincer de (son) poste». « Il s'agit d'une situation intolérable et contraire à vos obligations contractuelles en qualité d'employeur. Je me vois contraint par la présente de vous demander de bien vouloir mettre fin à l'ensemble de vos agissements visant à m'évincer de mon poste de responsable de l'équipe senior», a écrit le technicien français dans une lettre adressée au président du Conseil d'administration de la JSS, Mamoun Hamlili, dont une copie a été envoyée à l'APS.

BETROUNI À IGHIL : « JE VEUX LE TITRE DE CHAMPION"

L'OBJECTIF ASSIGNÉ

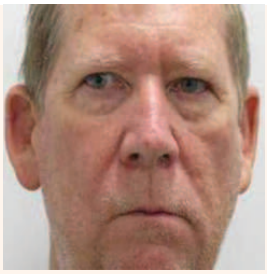
u nouvel entraîneur du MC Alger, Meziane Ighil, est de disputer le titre du championnat de Ligue 1 algérienne de football, a indiqué hier le président de ce club Achour Betrouni. «Nous nous sommes entendus avec Ighil pour jouer la carte du titre, j'estime que nous avons l'effectif exigé pour réussir un tel pari», a déclaré Betrouni à la radio nationale.
Ighil s'est engagé, mercredi passé, avec le ''Doyen'' jusqu'à la fin de la saison en cours. Il succède au Portugais Arthur Jorge démis de ses fonctions la semaine dernière après quelques jours de la défaite à domicile concédée face à la DRB Tadjenanet (3-2) dans le cadre de la 7e journée du championnat.
L'ancien sélectionneur national, qui a entraîné le NA Hussein Dey pendant les derniers mois de l'exercice précédent avant de jeter l'éponge à quatre journées de la fin de la compétition, avait déclaré après la signature de son contrat à El Heddaf TV, qu'il «ne promettait rien aux supporters du MCA».

RC ARBÂA: NOMINATION PROCHAINE D'UN NOUVEAU PRÉSIDENT

UN CONSEIL d'administration sera tenu dans les prochains jours au RC Arbâa pour désigner un nouveau président de cet organe après la démission confirmée de Djamel Amani depuis trois semaines.
Ce dernier qui avait auparavant menacé de jeter l'éponge à maintes reprises, «a effectivement déposé une démission écrite», a précisé le secrétaire général du RCA, Mohamed Hamrouche.
''Ezzarga'' est gérée actuellement par une direction collégiale à sa tête le président de la section football du club amateur (CSA), Mustapha Zerouk.

R.S.

IL SURVIT SIX JOURS DANS LE DÉSERT EN MANGEANT DES FOURMIS



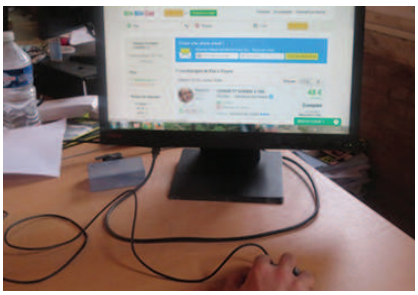
UN HOMME de 62 ans a survécu pendant six jours sans eau dans la fournaise du désert australien en mangeant des fourmis, a annoncé la police mardi. Reg Foggerdy avait disparu le 7 octobre lors d'une partie de chasse. Il se rendait à Shooter's Shack, un campement populaire auprès des chasseurs situé dans une région reculée de l'Etat d'Australie occidentale, à un millier de kilomètres au nord-est de Perth.
Quand il n'est pas revenu, sa famille a donné l'alerte et les pisteurs de la police l'ont finalement retrouvé à une quinzaine de kilomètres de l'endroit d'où il avait disparu.
D'après l'officier Andy Greatwood, Reg Foggerdy, qui n'avait rien à boire pendant les six jours qu'a duré son épreuve, a passé les deux derniers jours assis sous un arbre.
"Il a mangé des fourmis, c'est comme ça qu'il a survécu", a déclaré le porte-parole de la police au journal West Australian. Il a déployé des "capacités de survie fantastiques" et "nos hommes qui l'ont trouvé dans une région extrêmement reculée ont fait montre de capacités de pistage fantastiques", a-t-il ajouté.
"Il était extrêmement déshydraté, un peu délirant, mais nous lui avons apporté les premiers secours et on est contents de voir qu'il peut maintenant s'asseoir et parler. Il faisait extrêmement chaud, c'était très reculé, et la plupart des gens n'auraient probablement pas survécu."
Sa soeur, Christine Ogden, a elle expliqué à la radio ABC que son frère avait une grande expérience du bush, mélange de bois et de broussailles. "Je vais lui offrir un téléphone satellite."

DEUX COLLÈGUES DÉCOUVRENT QU'ELLES SONT SOEURS



HOLLY HOYLE O'Brien travaillait depuis deux mois au 4e étage du Doctors Hospital de Sarasota en Floride, quand Meagan Hughes a rejoint son équipe d'infirmières. A force de complicité et de ressemblances, elles font un test ADN et découvrent qu'elles sont soeurs.
Les deux femmes âgées de 46 et 44 ans ont toutes les deux été adoptées en Corée du Sud dans les années 1970, par deux familles américaines différentes.
La première, Holly Hoyle O'Brien, née Pok-nam Shin, a été adoptée à l'âge de neuf ans et a grandi en Virginie. À quelques centaines de km au nord, sa cadette, Meagan Hughes, née Eun-Sook Shin, passait son enfance dans l'Etat de New York.
Lorsque les deux infirmières quadragénaires sont embauchés à quelques semaines d'intervalles dans le même service, elles sympathisent rapidement et partagent leurs histoires respectives, jusqu'à être troublées par les similitudes de leurs origines.
Holly Hoyle O'Brien était de longue date convaincue d'avoir une soeur, à tel point que sa famille adoptive avait contacté l'orphelinat où elle a été adoptée.
Ce dernier avait assuré qu'aucun membre d'une éventuelle fratrie n'était passé par leur établissement.

Un cadre de La Poste faisait du covoiturage avec sa voiture de fonction



PEUT-ON ARRONDIR ses fins de mois en faisant du covoiturage via Blablacar quand on conduit un véhicule de fonction ? A priori, à La Poste, la réponse est non. Le lundi 5 octobre, l'entreprise a « mis à pied à titre conservatoire » le directeur des services Courrier et Colis dans les Pays de l'Adour, autrement dit dans trois départements : Les Hautes-Pyrénées (65), les Pyrénées-Orientales (64) et les Landes (40).
Ce cadre « à la carrière exemplaire », basé à Tarbes ou Pau mais originaire de Troyes, est soupçonné d'avoir « monétisé sa voiture de fonction ».
En fait, il proposait souvent de covoiturer sur Blablacar entre le Sud-Ouest et l'Aube, en faisant donc participer aux frais ses compagnons de voyage. Or, ces trajets étaient semble-t-il assurés avec la voiture de l'entreprise et donc déjà défrayés. « Une enquête interne est en cours, précise la direction régionale. Si les faits sont avérés, La Poste sera ferme », assure un porte-parole.

225 heures à jouer de l'accordéon: Le pari fou d'un Girondin



L'HISTOIRE ne dit pas si Jean-Michel Guenichot joue bien. Mais il faut l'espérer. Car, ce samedi, à partir de 17h, le Girondin, originaire de Pessac, se lancera dans un drôle de pari : battre le record du monde d'endurance à l'accordéon. Et pour y parvenir, il faudra jouer plus de 225 heures d'affilée. Soit plus de neuf jours sans discontinuer. Jean-Michel Guenichot a bien ce record en tête puisque c'est lui-même qui l'a établi en 1994, relate le journal Sud Ouest. « Si dans vingt ans, il n'est pas battu, je tenterai de faire mieux », avait-il dit alors.
Le musicien, intermittent du spectacle, a du s'entraîner durement pendant un an avant de se lancer dans son pari. A coup de course à pied, de squash, de vélo mais aussi d'un processus encadré par un staff médical au complet, précise le quotidien. Les règles du Guinness book des records sont des plus précises. Jean-Michel Guenichot ne sera autorisé qu'à faire cinq minutes de pause toutes les heures. Le Girondin peut aussi choisir de comptabiliser ces minutes de pause et en faire ainsi des plus longues toutes les deux ou trois heures.

Le saviez-vous

IL Y AVAIT UN NAUFRAGE PLUS TRAGIQUE QUE LE TITANIC, MAIS PERSONNE NE LUI A PRÊTÉ ATTENTION À CAUSE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE !



Seulement deux ans après le naufrage du Titanic, le RMS Empress of Ireland a coulé dans le fleuve de Saint-Laurent, à l'est de l'Amérique du nord, après une collision avec un charbonnier norvégien en 1914. Il y avait près de 1500 personnes à bord de ce paquebot transatlantique et seulement 400 personnes ont survécu à ce naufrage, ce qui rend ce dernier pire que celui du Titanic.
Bien que cette catastrophe soit plus tragique que celle du Titanic, elle a été jetée aux oubliettes, et ce à cause de la première guerre mondiale, en effet, cette dernière a commencé officiellement en juillet, et le paquebot a coulé en mai. Les gens étaient tellement terrifiés par la guerre qu'ils avaient très peu d'intérêt pour RMS Empress of Ireland et c'est ainsi que l'histoire a oublié l'un des plus grands naufrages jamais survenus.

DES DISTRIBUTEURS D'HISTOIRES COURTES POUR DES TEMPS D'ATTENTE MOINS LONGS



PLUS D'ATTENTES dans les lieux publics passées à regarder en l'air ou sa page Facebook sur son smartphone. Place à la culture! Depuis quelques jours, Grenoble expérimente des distributeurs publics d'histoires courtes, une première dans l'édition en France, selon son concepteur.
«L'idée nous est venue devant un distributeur de barres chocolatées et de boissons et on s'est dit qu'on pourrait faire la même chose avec de la littérature populaire de bonne qualité pour occuper de petits temps morts», a déclaré lundi à l'AFP Christophe Sibieude, cofondateur et président de Short Edition, une start-up d'édition communautaire iséroise.
Prototypes loués pendant un an par la municipalité grenobloise, «ces bornes délivrent gratuitement et à la demande un ticket papier sur lequel l'utilisateur peut lire des nouvelles, des BD courtes ou des poèmes que l'on retrouve aussi sur notre plateforme communautaire (ndlr: site internet, application pour smartphones...). Cette dernière met en avant 5.000 auteurs et compte déjà 140.000 abonnés», a-t-il ajouté. Sur le tableau de bord des appareils, il faut choisir entre trois boutons à actionner, pour des histoires d'une durée d'une, trois et cinq minutes. Une première tentative permet de découvrir «Vacuité», une poésie en prose. L'oeuvre se présente sous forme d'un ruban de 8 centimètres de large. Et atteignant 60 cm de long pour le format «trois minutes» (le double pour cinq minutes de lecture).

Apple toujours au sommet

Pour la troisième année consécutive, Apple est en tête du classement Interbrand. Classement qui distingue les marques ayant les plus grandes valeurs financières.



Aucune révolution dans le classement 2015 d'Interbrand. Apple reste en tête de ce classement des marques les plus puissantes, pour la troisième année consécutive. La marque à la pomme devance Google et Coca-Cola. Une sacrée performance pour Apple qui a ainsi vu sa valorisation de marque progresser de 43% pour atteindre 170 milliards de dollars.
Google, n'est pas en reste avec une augmentation de 12% par rapport à l'année dernière et valorisée à 120 milliards de dollars. Complètant le podium, Coca-Cola arrive assez loin avec « seulement » 78 milliards de valorisation.

Apple accentue son hégémonie

Avec des produits qui se vendent comme des petits pains, Apple truste logiquement le haut du classement. Son ascension au sein de ce classement est d'autant plus remarquable, sachant qu'il y a deux ans, la firme de Cuppertino avait détroné Coca-Cola. Apple devance également Microsoft, autre géant du high-tech, valorisé à 67 milliards de dollars, soit deux foix moins qu'Apple. Le high-tech est d'ailleurs assez bien représenté dans ce classement, avec 13 grands groupes dans les 32 premières places.
Au rayon des nouveaux arrivants, on note l'arrivée de Lenovo, Paypal, Moët&Chandon, Mini, ou encore Lego. En revanche, Nokia ou encore Nintendo quittent le classement. La meilleure progression revient à Facebook qui a obtenu une progression de 53% par rapport à l'année dernière.

Sept marques françaises dans le classement

Côté cocorico, Louis Vuitton est la première marque française à figurer dans le classement en apparaissant à la 20 eme place, et valorisée à 22,2 milliards de dollars. Six autres groupes sont également présents, à savoir : L'Oréal, Danone, Axa, Hermès, Cartier et Moët & Chandon.

Les mails vont bientôt être chiffrés par les opérateurs de messagerie

LA SECRÉTAIRE d'Etat au numérique vient d'annoncer de nouvelles mesures concernant la protection des données personnelles au travers d'une charte signée par les opérateurs français de messagerie. Lors de sa visite à New York de la start-up française Dashlane hier, Axelle Lemaire en a profité pour annoncer une nouvelle mesure pour protéger toujours plus les données personnelles des internautes français. Elle a annoncé la signature d'une charte avec les opérateurs français de messagerie concernant le chiffrement par défaut des emails.

Nos emails bientôt chiffrés par défaut

Le gouvernement décide de faire un pas de plus dans la protection des données personnelles sur Internet en encourageant le chiffrement des messages électroniques. C'est ainsi qu'une charte va être signée par Free, La Poste, Orange, Bouygues Telecom et SFR Numericable, les principaux opérateurs de messagerie



français, dans laquelle ils s'engagent à crypter tous les emails qui passent par leurs serveurs. « Tous savaient le faire mais ne s'étaient pas encore engagés à le faire par défaut. Cela fait pourtant partie d'un socle de confiance numérique. Les utilisateurs doivent avoir la garantie que personne ne regarde leurs communications personnelles« , expliquait Axelle Lemaire. Ainsi entre l'envoi et la réception, le contenu des messages ne pourra plus être intercepté.
Toutefois, dans le cadre du droit au renseignement, les opérateurs devraient fournir à la justice les clés de chiffrement. « On peut en effet faire cohabiter chiffrement et interception légale » déclarait Guillaume Poupard, le directeur général de l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information), lors des assises de la sécurité à Monaco.

Le gouvernement lance un appel à projets

Afin de développer les technologies de protection des données, le gouvernement a lancé hier un appel à projets destiné aux start-up françaises qui travaillent dans ce secteur. Chaque projet innovant se verra alloué une somme entre 500 000 euros et 2 million euros pour la recherche et le développement. Le gouvernement souhaite ainsi encourager les entreprises françaises à développer des solutions pour protéger les utilisateurs.

PS4 : les manettes en or et argent seront disponibles en novembre

DURANT LA CONFÉRENCE de Sony du Tokyo Game Show 2015, le constructeur japonais a dévoilé deux nouvelles DualShock 4 pour la PS4. Ces dernières sont désormais datées en France.
Annoncées en septembre dernier à l'occasion de l'édition 2015 du Tokyo Game Show (pendant la conférence de Sony), les nouveaux coloris de la manette PS4 arrivent bientôt par chez nous puisque le constructeur nippon a enfin levé le voile sur la date de sortie.
Contrairement à d'autres pays (certainement les USA et le Japon), la France va devoir se contenter de la couleur or et argent pour la DualShock 4 de la console next-gen de Sony Computer Entertainment. Pour se l'offrir, il faudra attendre le 18 novembre prochain et prévoir une dépense d'environ 60 euros. Les coloris qu'il faudra importer, s'ils vous intéressent, sont : acier et cristal.
D'ailleurs, n'oubliez pas que la version



20th Anniversary Edition de la DualShock 4 est disponible chez vos commerçants préférés depuis le mois dernier. On vous laisse jeter un oeil à notre article.

PS4 : Until Dawn, un succès surprise pour Sony

Terminons avec Until Dawn, l'exclusivité PS4, qui est considéré par le président des Sony Worldwide Studios, Shuhei Yoshida, comme étant une agréable surprise au niveau des ventes : « Nous pouvons clairement dire que c'est un succès surprise pour nous.
Désormais, comme le jeu a de la reconnaissance, grâce aux consommateurs, le département marketing peut continuer à soutenir le titre jusqu'à Noël avec de nouvelles idées créatives. Je suis très heureux de l'accueil que le jeu a reçu. » Rappelons que Until Dawn est un slasher interactif qui suit l'histoire d'une bande de huit jeunes passant un petit séjour dans un immense chalet en montagne pour le premier anniversaire de la disparition de leurs amies. Ils ne tarderont pas à se faire piéger et tuer un à un par un mystérieux tueur en série.
Cependant, ils ne seront pas au bout de leur surprise quand ils comprendront que des choses encore plus monstrueuses et maléfiques infestent la montagne.

UN ÉCRAN TACTILE MAIS SANS CONTACT GRÂCE... À LA TRANSPIRATION DES DOIGTS



Depuis quelques mois, des écrans tactiles dits sans contact ont fait leur apparition sur le marché. Leurs capteurs permettent de détecter à distance la position d'un doigt au-dessus de l'écran. Des chercheurs allemands viennent de mettre au point un tout nouveau système d'écran sans contact reposant sur… la transpiration des doigts.
Dans notre environnement quotidien, les écrans tactiles sont partout, de nos smartphones aux distributeurs automatiques de billets en passant par les écrans d'informations dans les centres commerciaux. Et ils sont extrêmement pratiques. Ils affichent cependant aussi quelques inconvénients parmi lesquels, surtout en cette période automnale, le fait de représenter un vecteur de transmission de virus et de bactéries non négligeable. Des chercheurs allemands de l'Institut Max Planck de Stuttgart et de l'université Louis-et-Maximilien de Munich se sont donc posé la question de savoir s'ils pouvaient concevoir un système qui réagirait à la simple approche d'un doigt. Une sorte d'écran tactile, mais sans contact. Ils ont ainsi développé des matériaux nanostructurés, dont les propriétés électriques et même optiques changent avant même que le doigt ne les touche.
Un écran tactile sans contact, comment ça marche ? Dans les quelques versions déjà présentes sur le marché, le système repose sur une combinaison de détecteurs de mouvements. Les chercheurs allemands ont quant à eux choisi d'exploiter une caractéristique humaine universelle : le simple – et souvent non désiré – fait que nous transpirons ! Ainsi notre corps, par les pores de notre peau, émet en permanence des molécules d'eau. Et les scientifiques sont parvenus à visualiser la transpiration d'un doigt grâce à un capteur d'humidité dernière génération. Un capteur qui réagit dès que l'objet s'en approche – le doigt en l'occurrence. L'augmentation d'humidité ainsi enregistrée est convertie en signal électrique ou transformée en changement de couleur.

Une nanostructure qui change de couleur

Au cœur du dispositif, de l'acide phosphatoantimonique de formule chimique $HSbP_2O_8$. À température ambiante, ce composé se présente sous la forme de cristaux solides capables d'absorber l'eau. Dans le processus, les cristaux gonflent de manière assez spectaculaire. C'est cette propriété qui a été exploitée par les chercheurs pour modifier les propriétés optiques de leur dispositif. Mais ce n'est pas tout. La conductivité électrique de l'acide phosphatoantimonique augmente également en même temps que la quantité d'eau stockée (et ce de manière particulièrement localisée). Une caractéristique qui permet d'utiliser l'acide phosphatoantimonique pour mesurer l'humidité ambiante et, surtout, pour la conception d'écrans tactiles sans contact.

Questions ?
Réponses !

RHUME DES FOINS : À QUELLE SAISON ?



Le printemps est là et avec lui le fameux rhume des foins, autrement appelé rhinite allergique. Plus de 20 % des Français sont touchés par ces réactions allergiques dues aux pollens. Écoulement nasal, conjonctivites, toux, maux de tête en sont quelques-unes des manifestations. Contrairement aux idées reçues, tous les pollens ne sont pas allergisants, ils ne sont d'ailleurs pas simplement associés au printemps.

La floraison libère du pollen

Les grains de pollen sont libérés par les végétaux au moment de la floraison. Diffusés par les insectes et le vent, ils peuvent provoquer des manifestations allergiques ponctuelles. Ces pollinoses – c'est le nom scientifique du rhume des foins – dépendent des végétaux qui s'avèrent plus ou moins allergisants. Ainsi, les graminées, l'ambroisie, le cyprès ou le bouleau sont-ils parmi les plus allergisants. Le Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA) a d'ailleurs établi un classement des espèces selon leur potentiel allergisant, allant de 0 à 5 (0 étant un potentiel nul et 5 un potentiel très fort). Ainsi peut-on constater que le cyprès possède un potentiel de 5 là où le pin se situe à 0.

Trois saisons propices au rhume des foins

Les recommandations contre les allergies devraient en fait durer toute l'année. Eh oui ! Car plusieurs saisons polliniques se succèdent. Trois pour être précis. Dès le mois de janvier, la saison des arbres (bouleau, cyprès, frêne, aulne, noisetier, olivier, peuplier…), au printemps, la saison des graminées (des herbes qui pollinisent dans les prairies, les jardins…) et en été, les herbacées (ambroisie…). La nature et la quantité des pollens varient également selon les régions. Ainsi, le RNSA émet chaque semaine un bulletin pollinique ainsi que des informations générales sur les risques des grandes villes de France. Il permet aux allergiques d'adapter leur mode de vie (sorties…) ainsi que leurs traitements.

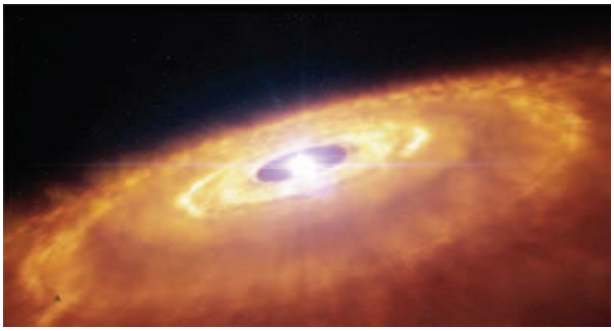
De mystérieuses ondulations découvertes près de l'étoile

En analysant des images acquises avec le VLT et Hubble, des astronomes ont pu étudier un disque de poussière situé autour d'une étoile proche appelée AU Microscopii. Ils y ont découvert des structures jusqu'alors inconnues. Semblables à des ondes animées d'un mouvement rapide, elles ne ressemblent en rien à ce qui a pu être observé ou envisagé jusqu'à présent. L'origine et la nature de ces structures offrent aux chercheurs un tout nouveau champ d'investigation.

AU Microscopii (AU Mic) est une étoile jeune, située à 32 années-lumière de notre Système solaire. Elle est entourée d'un disque de poussière étendu constitué d'astéroïdes réduits en miettes par de violentes collisions. L'étude de semblables disques de débris est susceptible de compléter notre connaissance des processus de formation planétaire à partir de telles structures.
Les astronomes ont recherché le moindre signe de structure déformée ou grumeleuse – témoignant de la possible existence de planètes – dans le disque de AU Mic. À cette fin, ils ont utilisé, en 2014, l'instrument Sphere, nouvellement installé sur le VLT (Very Large Telescope), au Chili. Aidés de ce puissant dispositif capable de discerner le moindre détail contrasté, ils ont alors fait une étrange découverte.
« Nos observations ont révélé quelque chose d'inattendu », rapporte Anthony Boccaletti, chercheur au Lesia (Observatoire de Paris, CNRS, UPMC, Paris-Diderot) et premier auteur de l'article publié dans l'édition du 8 octobre 2015 de la revue Nature. « Les images acquises par Sphere laissent apparaître un ensemble de structures inexpliquées au sein du disque. Elles arborent une forme arquée, ou ondulée, bien différente de ce qui a déjà été observé par le passé. »

Des ondulations très rapides

Sur les nouvelles images figurent, telles des vagues à la surface de l'eau, cinq arches formant globalement une structure ondulante à différentes distances de l'étoile. Après les avoir repérées au moyen des données de Sphere, l'équipe a consulté d'anciennes images du disque acquises en 2010 et 2011 par le spectrographe imageur STIS d'Hubble. Il est ainsi apparu, non seulement que ces structures figuraient sur les images du télescope spatial, mais également qu'elles avaient changé au fil du temps. En fait, ces ondulations se déplacent à une vitesse très élevée ! Mais observer le disque par la tranche complique l'interprétation de sa structure tridimensionnelle.
« Après avoir effectué un nouveau traitement des images issues des données



d'Hubble, nous sommes parvenus à reconstituer les mouvements de ces étranges structures sur une période de quatre ans, précise Christian Thalmann (ETH Zurich, Suisse). Nous avons ainsi pu constater que les arches s'éloignaient de l'étoile à des vitesses pouvant atteindre les 40.000 km/h ! »
Les structures les plus éloignées de l'étoile semblent se mouvoir à vitesse plus élevée que les plus proches. Trois des structures au moins se déplacent si rapidement qu'elles pourraient bien échapper à l'attraction gravitationnelle de l'étoile. L'existence de vitesses si élevées exclut l'hypothèse selon laquelle ces structures résulteraient de perturbations causées sur le disque par des objets – telles des planètes – en orbite autour de l'étoile. Un élément inconnu, et véritablement inhabituel, doit être à l'origine de l'accélération de ces ondulations et de leur vitesse si élevée.

À la recherche d'explications du phénomène

« Cette découverte a apporté son lot de surprises, ajoute Carol Grady du Groupement scientifique Euréka. Et, parce que rien de tel n'a été observé ou prédit par la théorie par le passé, nous ne pouvons que spéculer sur l'occurrence et l'origine du phénomène observé ».
L'équipe ne peut affirmer avec certitude la cause de ces mystérieuses ondulations autour de l'étoile. Elle a toutefois envisagé et écarté un ensemble de phénomènes possibles tels que la collision de deux objets massifs et rares semblables à des astéroïdes libérant d'importantes quantités de poussière, ou bien encore des ondes spirales générées par des instabilités gravitationnelles à l'intérieur du système.
« Il est possible que l'étrange structure présente un lien avec les flambées de l'étoile. AU Mic est une étoile très active, d'importants et brusques sursauts d'énergie se produisent à sa surface ou à proximité directe, explique Glenn Schneider, de l'observatoire Steward, en Arizona, par ailleurs coauteur de l'étude. L'un de ces sursauts a pu déclencher quelque chose sur l'une des planètes – si planètes il y a – , à titre d'exemple, une violente expulsion de matière qui se propagerait à présent au travers du disque, propulsé par l'intensité de l'éruption ».
« Sphere n'est que dans sa première année de fonctionnement et il est déjà capable d'étudier un tel disque. On ne peut donc que se réjouir de ce résultat des plus prometteurs qui confirme les grandes capacités de l'instrument », conclut Jean-Luc Beuzit, coauteur de ces recherches et coconcepteur de l'instrument.
L'équipe ambitionne de continuer à observer le système AU Mic au moyen de Sphere et d'autres instruments parmi lesquels Alma, afin de comprendre les processus à l'œuvre. Pour l'instant, ces étranges structures demeurent un véritable mystère.

Les jeux vidéo d'action seraient bons pour le cerveau

LES JEUX VIDÉO d'action renforceraient les fonctions cognitives parce qu'ils exigent des analyses de situation et des prises de décision rapides. C'est la conclusion d'une étude réalisée aux États-Unis.
N'en déplaise aux détracteurs des jeux vidéo, les consoles peuvent aussi avoir du bon. C'est du moins ce qu'affirment des chercheurs américains. Ils vont même plus loin. Selon eux, les jeux d'action seraient excellents pour notre santé cognitive. Mais quel type de jeu ? « Le terme jeu vidéo se réfère à des milliers d'expériences disparates, explique le docteur Shawn Green de l'université du Wisconsin à Madison, aux États-Unis. Des plus réalistes aux plus fantaisistes, du jeu en groupe à l'activité en solitaire… »
Pour connaître le type de jeux le plus bénéfique aux fonctions cérébrales, les chercheurs ont passé au crible différents titres en comparant des travaux déjà réalisés. L'étude a été publiée dans la revue Policy Insights from the Behavioral and Brain Sciences. L'idée des auteurs était de déterminer des caractéristiques de ces logiciels reliées à leurs effets sur le cerveau. « C'est un peu comme la nourriture, résume Shawn Green. On ne se demande pas quel



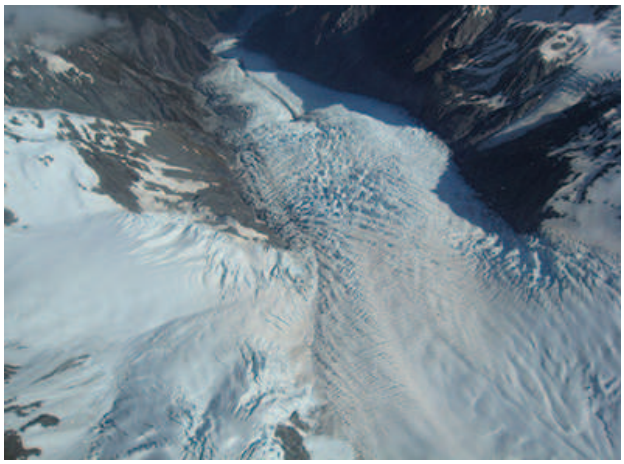
est l'effet sur le corps du fait de manger. Mais on sait que les effets d'un aliment dépendent de ses composants. »

Les jeux vidéo modernes impliquent des formes actives d'apprentissage

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, les jeux de réflexion ne sont pas ceux qui tirent leur épingle du jeu. En fait, selon ces « geeks-chercheurs », les jeux d'action sont les plus avantageux pour le cerveau. « Les cibles bougent sans arrêt ; elles entrent et sortent en permanence du champ de vision, le joueur doit rester attentif, il doit prendre des décisions rapides et précises, de quoi améliorer ses fonctions cognitives. » « Les jeux vidéo modernes ont évolué et font preuve de sophistication. Par leur nature, ils impliquent des formes actives d'apprentissage (la prise de décision immédiate par exemple). Ce qui est plus efficace que l'apprentissage passif », concluent les auteurs.

Les grands glaciers érodent plus vite que prévu

Les glaciers alpins sont des acteurs majeurs du relief et de la morphologie des chaînes de montagnes. Mais avec quelle rapidité ? Pour la première fois, une équipe internationale a pu mesurer ce qui passe sous un glacier de ce type, en Nouvelle-Zélande. Conclusion : l'érosion varie avec le carré de la vitesse de glissement. De quoi prédire un impact important des variations climatiques sur l'érosion glaciaire.



Si, depuis longtemps, le rôle des glaciers sur la morphologie des paysages est reconnu et décrit de manière qualitative, il n'y a pas de consensus sur le lien quantitatif entre la vitesse de glissement des glaciers et l'érosion liée à ce mouvement. Cette incertitude est principalement liée à l'impossibilité d'observer ce qui se passe sous les glaciers et d'y réaliser des mesures directes pour quantifier l'érosion, mais aussi de réaliser des mesures intégrant les fluctuations saisonnières.

Pendant six mois, une équipe internationale impliquant l'IMPMC (Institut de minéralogie, de physique des matériaux et de cosmochimie (UPMC, Sorbonne Universités, CNRS, IRD, MNHN), des chercheurs suisses, américains et néo-zélandais se sont penchés sur le cas du glacier Franz Josef (Ka Roimata o Hinehukatere en maori en Nouvelle-Zélande). Ce glacier se trouve dans les Alpes de l'île du Sud, près du mont Cook (Aoraki en maori) dans une région affectée par d'intenses précipitations, environ 12 m par an, qui alimentent le glacier. Présentant de fortes analogies avec les glaciers des Alpes européennes, il mesure environ 10 km de long et glisse rapidement sur son substrat rocheux avec des vitesses pouvant atteindre deux mètres par jour.

Enquête sur les sédiments relâchés dans le ruisseau sous-glaciaire

Les chercheurs ont utilisé une approche pluridisciplinaire afin de déterminer la vitesse de glissement du glacier d'une part et le taux d'érosion d'autre part sur la période choisie. La vitesse de la surface du glacier a été quantifiée grâce à l'utilisation d'une technique nouvelle de corrélation d'images satellitaires permettant de cartographier cette vitesse avec une grande précision et une excellente résolution spatiale à l'échelle du glacier sur la période choisie. Cette vitesse est ensuite extrapolée à celle de glissement du glacier.

Pour estimer les taux d'érosion, les chercheurs ont procédé indirectement : ils ont installé pendant plusieurs mois une station de mesure du débit et de taux de particules sédimentaires en sortie du ruisseau sous-glaciaire. Afin de préciser la provenance de cette charge particulaire, ils ont étudié la structure cristalline des matériaux graphitiques contenus dans les particules sédimentaires par microspectroscopie Raman. Ces composés graphitiques sont des témoins de l'histoire métamorphiques des roches qui les contiennent, et montrent des variations structurales importantes dans les roches sur lesquelles s'étire le glacier de Franz Josef.

Le taux d'érosion n'augmente pas linéairement avec la température

En comparant la structure des matériaux graphitiques dans la charge particulaire avec celle des roches du substrat rocheux au long du glacier, ils ont pu déduire la provenance des particules générées par l'érosion. Cette technique relativement simple à mettre en œuvre a ainsi permis de réaliser pour la première fois une cartographie précise de l'érosion sous un glacier alpin.

Au final, cette étude publiée le 9 octobre dans la revue Science, montre que le taux d'érosion dépend du carré de la vitesse de glissement du glacier et augmente donc avec le temps. Ces résultats sont en accord avec l'augmentation généralisée du glissement des glaciers observée depuis quelques décennies au bord des grandes calottes. Les implications sont importantes puisque d'après ce modèle l'érosion glaciaire va s'intensifier de manière non linéaire avec le réchauffement climatique.

Statistiques sur les catastrophes naturelles en 2014 : une année plutôt calme

LE RAPPORT sur les catastrophes dans le monde 2015, établit par la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), donne un bilan des catastrophes naturelles dans le monde pour 2014, une année très positive par rapport aux années précédentes mais qui marque la prépondérance des catastrophes liées au climat.

Le Rapport sur les catastrophes dans le monde est une publication annuelle indépendante produite pour le compte de la FICR qui offre des informations et des analyses factuelles sur les défis, tendances et innovations en matière de réduction des risques et de gestion des crises. Il apporte une contribution majeure à la recherche en relation avec les discussions tenues en 2015 à Sendai dans le cadre de la Conférence mondiale des Nations unies sur la réduction des risques liés aux catastrophes ainsi qu'avec les Objectifs du développement durable.



Principales statistiques sur les catastrophes naturelles dans le monde en 2014

317 catastrophes naturelles ont été recensées en 2014 dans 94 pays, selon le Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (CRED). C'est le chiffre le plus bas de la décennie (17% sous la moyenne).

Près de 107 millions de personnes ont été affectées par des catastrophes en 2014, un chiffre en augmentation par rapport à l'année précédente. Il ne fait guère de doute que le changement climatique entraînera une augmentation de la fréquence et de la gravité des catastrophes et du nombre de personnes affectées.

En 2014, les catastrophes ont fait 8 186 morts à travers le monde, ce qui représente une mortalité inférieure de près de 90% à la moyenne de la décennie. 2014 a aussi été l'année affichant la plus faible mortalité depuis 1986 (7 303). Toutefois, le bilan en vies humaines de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest (8 600) est nettement supérieur à celui de l'ensemble des catastrophes naturelles pour 2014.

En 2014, 48% des catastrophes se sont produites en Asie, où on a également enregistré plus de 85% du total des morts et 86% du total des personnes affectées. Cette hausse de la mortalité en Asie coïncide avec une baisse de la mortalité dans les Amériques (8% du total contre 25% en moyenne).

La Chine a été le pays le plus durement touché, sécheresse, tempêtes et inondations ayant affecté plus de 58 millions d'habitants au total. En août 2014, un tremblement de terre a fait 731 morts, le bilan le plus dramatique de l'année pour une seule catastrophe naturelle.

En 2014, 87% des catastrophes ont été liées au climat. Cela confirme une tendance sur deux décennies qui voit le nombre des catastrophes liées au climat excéder celui des catastrophes géophysiques dans les dix pays du monde les plus touchés.

Inondations et glissements de terrain ont représenté 49% des catastrophes en 2014 et compté pour 63% du total des morts et 34% des personnes affectées, les inondations en Inde, au Pakistan et dans les Balkans figurant parmi les plus dramatiques.

La sécheresse a compté pour 39% du nombre total des personnes affectées par des catastrophes.

En 2014, les pertes économiques ont été estimées à 99,2 milliards de dollars des Etats-Unis, un bilan nettement inférieur à la moyenne de 147 milliards sur les dix dernières années. Les inondations dans le Jammu-et-Cachemire et le cyclone Hududh en Inde ont été les catastrophes les plus coûteuses, à hauteur de 16 milliards de dollars des Etats-Unis chacune.

Pour la première fois depuis 1980, on a toutefois enregistré une baisse consécutive sur trois ans des pertes économiques liées aux catastrophes.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773).51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

J. H. 38 ans cherche travail comme chauffeur avec son véhicule, ALGER.
Tél. (0550)45.82.26

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger 160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Cherche garde malade pour dame habitant à Dely Brahim
Tél :
(0553).49.32.07

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

Tél. (0560) 69.59.54

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

Cherche un crédit du 1 ou sans intérêt

Tél : (0777).12.61.94



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. : (0662) 18.41.81
 Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000 Tizi Ouzou
 Tél. : (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
 Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
 Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
 N° Tél : 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
 B.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

LE CITRON : UN MIRACLE DE LIMPIDITÉ



Disponible tout au long de l'année, le citron est connu, par les tenants de la médecine traditionnelle indienne, l'Ayurvéda, comme la « pomme médicale », tant ses principes actifs ont a offrir à notre peau… et à notre organisme.

- Des vertus cosmétiques : Riche en vitamines C et en acides de fruit, il est à la fois astringent, rééquilibrant, tonifiant, antirides et antitaches. Ses actions principales : il purifie, adoucit la peau et éclaircit le teint. Le citron redonne également vie aux cheveux ternes et fatigués - particulièrement après une période de stress important – et fortifie les ongles qui ont tendance à se dédoubler.

- Des avantages pour la santé : Absorbé régulièrement, il renforce le système immunitaire, tonifie le système nerveux et la circulation sanguine, a des vertus rafraîchissantes, diurétiques et anti-rhumatismales. Selon la tradition âyurvédique, il permet également de neutraliser toutes les mauvaises vibrations, qu'elles soient physiques ou psychiques.

- Pour qui : Pour tout types de peaux sauf les épidermes sensibles. Grâce à leur action reminéralisante, les soins au citron sont particulièrement conseillés aux personnes travaillant de longues heures derrière un ordinateur et donc plus exposées aux ondes électromagnétiques.

BOIRE DE L'EAU POUR PERDRE DU POIDS: *C'EST POSSIBLE!*



Pour celles et ceux qui le souhaitent, rien de plus simple. Selon une équipe de chercheurs de l'Université de Birmingham (Royaume-Uni), boire un demi-litre d'eau (gazeuse ou non) une demi-heure avant chaque repas permettrait d'accélérer la perte de poids. "Boire simplement 50 cl d'eau, trois fois par jour, avant de manger devrait vous aider à perdre du poids. C'est quelque chose qui ne devrait pas être très difficile à intégrer dans nos plannings quotidiens", ont déclaré les auteurs de cette étude, dont les résultats paraîtront dans le numéro de septembre de la revue Obesity.
Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs ont suivi 84 adultes obèses pendant 12 semaines. Chacun a reçu des conseils sur la gestion du poids et un manuel expliquant comment adapter son mode de vie, améliorer son régime alimentaire ou encore pratiquer une activité physique. Puis ils ont été séparés en deux groupes.



Le premier devait boire 500 ml d'eau 30 minutes avant le petit déjeuner, le déjeuner puis le dîner. L'autre en était dispensé mais devait imaginer avoir le ventre plein avant chaque repas. Contre toute attente, les résultats obtenus viennent bien confirmer leur hypothèse.
Ainsi, les personnes qui se sont hydratées avant chaque repas ont perdu en moyenne 4,3 kilos au cours des 12 semaines, soit 1,3 kilo de plus que ceux ne l'ayant pas fait. "Lorsque cette méthode est combinée avec de brèves instructions comme augmenter son activité physique ou avoir une alimentation plus saine, elle peut aider les gens à perdre du poids supplémentaire", a précisé le Dr Helen Parretti, l'auteure principale de l'étude.
Forts de ces conclusions, les chercheurs espèrent désormais qu'elles feront avancer la recherche sur l'obésité. Ils envisageraient, également, de mener une nouvelle étude sur une période plus longue avec cette fois-ci un plus grand nombre de participants.

Que faire contre les points noirs ?

*Pour lutter contre les points noirs, il existe de très vieux remèdes de grand-mère. Découvrez 2 astuces naturelles pour enfin se débarrasser de l'excès de sébum de la peau. La pomme de terre Coupez une pomme de terre non traitée en rondelles. Appliquez directement une rondelle sur vos points noirs tout en massant. A renouveler 2 à 3 fois par jour. *Cette astuce permet d'éliminer l'excès de sébum de la peau. Le citron Coupez un citron en deux. Prenez un coton tige, puis imbibez-le de jus de citron. Tamponnez les zones à points noirs de votre visage. A faire 2 à 3 fois par jour pendant une semaine.



EST-IL VRAI QUE LE GOÛT SE DÉVELOPPE TARDIVEMENT CHEZ L'ENFANT ?



Les enfants savent-ils différencier les aliments ? A quel âge ont-ils des préférences alimentaires ?

C'est une idée reçue qui vient du fait que le goût et l'odorat ont été très peu étudiés. Dans notre culture, ces sens sont mal considérés : par exemple, ça ne se fait pas de renifler un aliment avant de le manger. Pourtant, dès le cinquième mois in utero, le fœtus sent aussi bien qu'il voit. Ce qui est vrai, en revanche, c'est que les préférences très marquées interviennent rarement avant l'âge de 2 ou 3 ans.

L'ortie pour fortifier les cheveux



Quels sont ses bienfaits sur les cheveux ? L'ortie contient de la méthionine et de la cystéine, présentes dans la kératine des cheveux. Ce sont elles qui leur apportent force et élasticité. Les vitamines du groupe B favorisent leur croissance. L'ortie renferme aussi beaucoup de zinc, qui permet de rééquilibrer les sécrétions de sébum, et du fer, efficace comme antichute (Pour renforcer les cheveux, Huile capillaire au neem)

À quelle fréquence ? Pendant trois mois, une à deux fois par an, à la suite d'une perte abondante de cheveux (après un accouchement ou une période de stress).

Riz au poulet

Ingredients

•3 ou 4 cuisses de poulet
•1 bol de riz (bien rincer en frottant entre les mains)
•½ poivron rouge
•1 carotte
•2 gousses d'ail
•2 tomates (en conserve)
•3 c-a-c de sauce tomate
•1 verre de petits pois (surgelé pour moi)
•1 oignons haché
•1 c-a-soupe de persil haché
•1 feuille de Laurier
•1 cube de bouillon de volaille
•1 c-a-c de gingembre
•½ c-a-c de curcuma
•sel, poivre
•1 c-a-c de paprika
•½ verre à thé d'huile et huile d'olive

Méthode de préparation

1.Dans une cocotte, verser l'huile et l'huile d'olive et ajouter l'oignon et l'ail hachés.
2.Ajouter les cuisses de poulet et laisser dorer.



3.Ajouter les tomates coupées en petits morceaux, les carottes ainsi que le poivron rouge (si vous utilisez les petits pois frais c'est le moment de les ajouter).
4.Ajouter les épices (gingembre, paprika, curcuma, sel, poivre et cube de bouillon). Parsemer de persil haché.
5.Verser l'eau (1 L à peu près) fermer la cocotte et cuire jusqu'à cuisson du poulet.
6.Retirer les cuisses de poulet enduire de beurre et faire dorer au four.
7.Faire chauffer 1 c-a-soupe d'huile et y faire revenir le riz jusqu'à ce qu'il soit translucide.
8.Verser la sauce et les légumes dessus ainsi que les petits pois (si surgelés) et le laurier. Ajouter la sauce tomate.
9.Couvrir et laisser cuire le riz.
10.Servir le riz avec le poulet doré au four.

Falafels ultra-faciles

Ingrédients

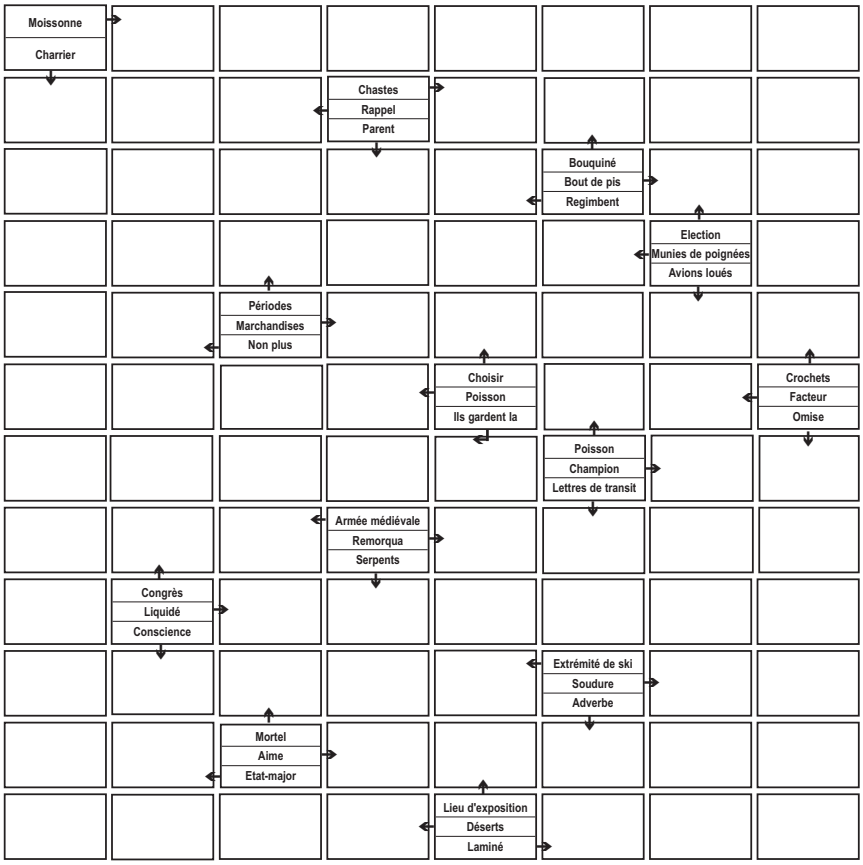
•1 boîte (400 g) de pois chiches égouttés
•80 g de chapelure, ou plus si besoin, divisé en deux
•1 petit oignon grossièrement haché
•6 cl d'huile d'olive
•1 œuf
•2 cuillères à soupe de persil séché
•1 cuillère à soupe de curry en poudre
•1 cuillère à soupe d'ail semoule
•1 cuillère à soupe de jus de citron
•1/2 cuillère à soupe de poivre noir moulu
•25 cl d'huile d'olive pour la friture

Méthode de préparation

1.Mixer les pois chiches, la moitié de la chapelure, l'oignon, l'huile d'olive, l'œuf, le persil, le curry, l'ail semoule, le jus de citron et le poivre noir. Arrêter lorsque le mélange fait des petits morceaux. Rajouter de la chapelure si le mélange est trop humide.
2.Former à partir de ce mélange des boulettes de la taille d'une balle de golf et les déposer sur une assiette.
3.Écraser les boulettes de sorte à former des galettes et les recouvrir du reste de chapelure.
4.Faire chauffer les 25 cl l'huile d'olive dans une poêle sur feu moyen et y faire revenir les galettes jusqu'à ce qu'elles croustillent, environ 3 minutes de chaque côté.



Mots fléchés n° 1441



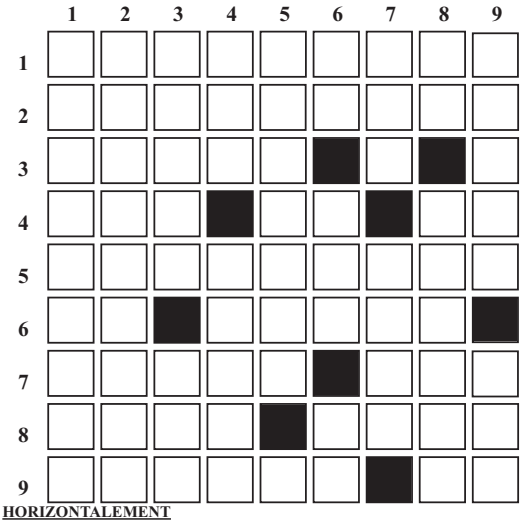
SOLUTION MOTS FLECHES N° 1440

Horizontalement

- MORDONS EGO - EPEE TEL - FETA - PENETRATION D - GREER - FIS -
PARA - BIO TANGER - S I - UNIRAI MANIGANCE - PU OBI - PRETER - L
ENERGIES RN - URES - OP - OS - NE OREGON - ELU - E NIECE - SATANE
NIGER - CI ACES - TAS NUEE - LES RARE - GUS - NOE SOSIES - SAIES

Verticalement

Mots croisés 9/9 n° 1441



HORIZONTALEMENT

1. Manque de logique - 2. Incertaines - 3. Sensées - 4. Terre en mer - Symbole chimique - Cris de surprise - 5. Réduction accordée - 6. La matinée - Conducteur patient - 7. Chapeaux - Vieux supplice - 8. Possessif - Traîneau - 9. Expérimente - Liaison.

VERTICALEMENT

1. Extraordinaire - 2. Gloutonneries - 3. Réelles - Ingurgités - 4. Homme de réserve - Cacha - 5. Demeurons - 6. A payer donc - Pas elle - Largeur de tissu - 7. Préfixe d'égalité - Rassasié - 8. Règle à suivre - Passionné - 9. Au bout de l'hameçon - Balle de service.

SOLUTION N° 1440

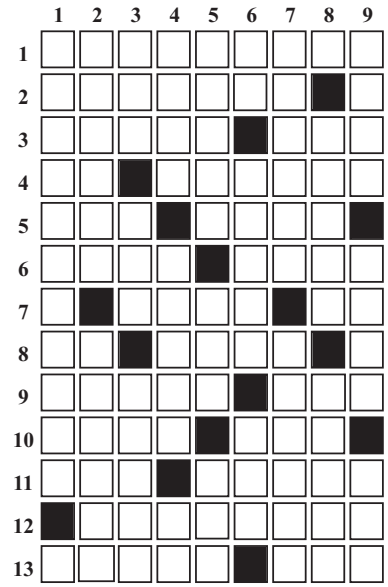
Horizontalement

ACCENTUAI
FRATERNEL
FILA - EIRE
ABIMES - AU
IL - ANSE - S
SETS - ANP -
SUA - PUNIE
ER - SITUER
ESAU - AIDE

Verticalement

AFFAISSEE
CRIBLEURS
CALI - TA - A
ETAMAS - SU
NE - EN - PI -
TRESSAUTA
UNI - ENNUI
AERA - PIED
ILEUS - ERE

Mots croisés 9/13 n° 1441



HORIZONTALEMENT

1. Rafles de police - 2. Mariée - 3. Edifies - Première personne - 4. Terme d'alternative - Tumultes - 5. Aéroplane - Produit de vers - 6. Poitrine - Etat d'Asie - 7. Marque de privation - Petit cube - 8. Terme d'une ruée - Sans lumière - 9. Alourdi - Beau parleur - 10. Soutien - Enchaîna - 11. Pillage - Instrument de cow-boy - 12. Meuble d'église - 13. Bien là - Navire médiéval.

VERTICALEMENT

1. Désorientés - 2. Partie du corps - Publicité tapageuse - 3. Ballot - Inséré - Grand faucon d'Europe - 4. Pataquès - Huppé - Sujet de ragot - 5. Ouïes du violon - Patriarche biblique - Près de - 6. Devenu mortel - Gâté - Palefrenier - 7. Déposant - Fruit à pépins - 8. Cours d'eau - Ennuyée - 9. Planches aux pieds - Cracheur italien - Marque de soulagement.

SOLUTION N° 1440

Horizontalement

PROSPECTA NAINJAUNE GALONS -
RESTAURER TISSER - TE PANE -
OCEAN - ALE IRE - UNIES CECI - JEU
VU - DEVIES **Verticalement** EU - VUES -
ELBE - UNS - IPROVERBE - BEARN
RER - CET - E ANTI CRAINT -
BRUGES - EN RECULER - ARDU - I
E - TAC - ART CLAIR TELES -
- CALIBREE OSE - EREINTE
ALLO - EDIT BRUTALISE ARES -
STADE - ENTETEES

SODUKU 170

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

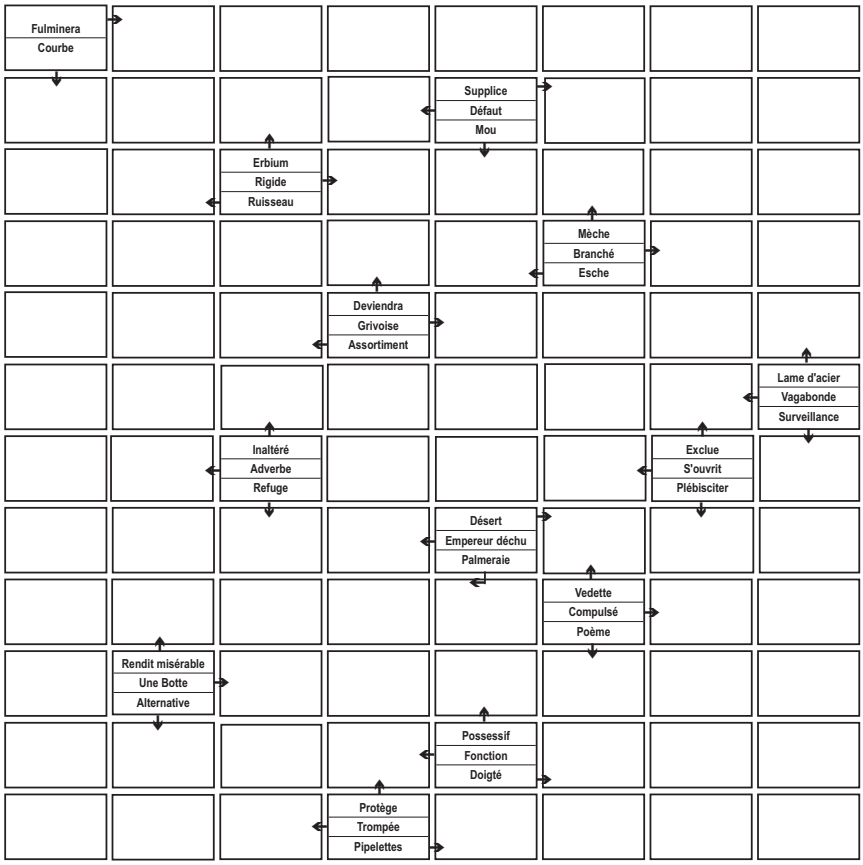
4				8			3	9
8						7		
	1		4		7			
		4		3		6		
2	5		7		1			8
		1				4	7	
			9		8		6	
		9		7				
	3							7



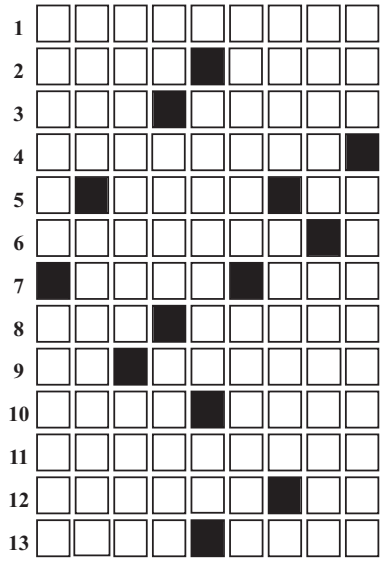
SOLUTIONS

1	5	2	4	3	9	8	7	6
7	8	6	2	5	1	3	9	4
9	3	4	6	7	8	5	2	1
4	9	3	7	8	5	6	1	2
2	6	1	3	9	4	7	5	8
5	7	8	1	2	6	9	4	3
8	1	7	9	4	3	2	6	5
6	2	5	8	1	7	4	3	9
3	4	9	6	5	2	1	8	7

Mots fléchés n° 1444



Mots croisés 9/13 n° 1444



HORIZONTALEMENT

1. Cadreurs - 2. Joints - Variété de citron - 3. Possessif - Petit bourgeois - 4. Costume distinctif - 5. Discipline sportive - Réfléchi - 6. Recettes - 7. Compliqué - Fait de l'effet - 8. Lieu de descente - Prince démoniaque - 9. Soudure - Extrait - 10. Capitale américaine - Ville d'Algérie - 11. Solitude - 12. Conduit - Ferrure qui a la forme de son nom - 13. Bramer - Patins.

VERTICALEMENT

1. Réunit - Assembler un livre - 2. Petit ongulé - Sport d'eau - 3. Parfois qualifié de plénipotentiaire - Enfant populaire - 4. Marque de licence - Cosmétique - Etre en colère - 5. Vaseuse - Parfois pronom - 6. Toujours leste - Ions - 7. On le bisse quand c'est bon - Pamphlet - 8. Attendries - Assuré - 9. Navires à voiles - Supérieures.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1443

Horizontalement

- PARCAGE
BELER - RS
INO - USES
EDIT - ISE
NI - AARAU
FLANC - IL
ALIGNA - E
IE - UELE -
TETE - IVE
E - ARETES
URI - MENT
RATE - ETE

Verticalement

- BIENFAITEUR
PENDILLEE - RA
ALOI - AI - TAIT
RE - TANGUER - E
CRU- ACNE - EM -
A - SIR - ALITEE
GRESAI - EVENT
ESSEULE - ESTE

SOLUTION N° 1443

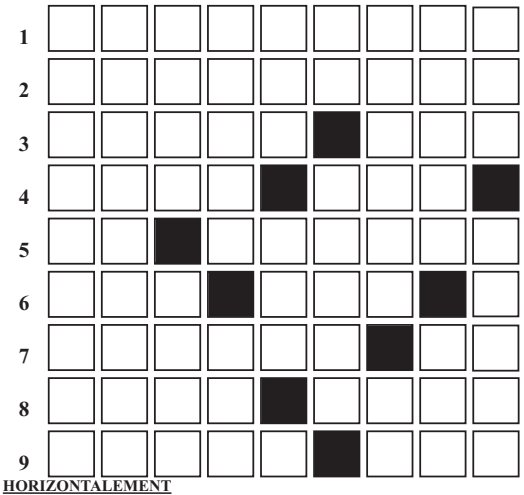
Horizontalement

DEPORTEES
EMOTION - E
CINE - TARN
ULCERE - ES
PIE - IMAGE
LESES - IRE
EN - COGNES
- NEUTRES -
BEN - TASSE
A - TROP - EX
BUEE - PARI
INTERIM - L
LEE - UNIES

Verticalement

DECUPLE
- BABIL
EMILIENNE
- UNE
PONCES -
ENTETE
OTEE - ECU -
REE -
RI - RISOTTO
- RU
TOTEM -
GRAPPIN
ENA - AINES
- AMI
E - REGRESSER
- E
SENSEES -
EXILS

Mots croisés 9/9 n° 1444



HORIZONTALEMENT

1. Impartiale - 2. Tremblerait - 3. Funeste - Solution - 4. Broutille - Moyen de duper - 5. Bat le roi - Enlever l'eau - 6. Ville de Yougoslavie - Volcan du Japon - 7. Divinité - Obstacle - 8. Lac américain - Vieux supplice - 9. Humé - Amérindien.

VERTICALEMENT

1. Aumônes - 2. Récipient en fonte - 3. Ejecté - Giron - 4. Provient - Napperon - 5. Poil à l'œil - Situation - 6. Petit tour - Mesurer - 7. Sculpteur italien - Alternative - 8. Cité urbaine - Hors court - 9. Etre conjugué - Finaude.

SOLUTION N° 1443

Horizontalement

EBRANLANT
DOUDOUNES
UNANIMITE
LIS - SIS - T
CF - MENEES
OINS - ETRE
REA - CUTI -
ER - POSENT
RAFALE - EU

Verticalement

EDULCORER
BONIFIERA
RUAS - NA - F
ADN - MS - PA
NOISE - COL
LUMINEUSE
ANISETTE -
NET - ERINE
TSETSE - TU

SODUKU 173

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		3	1	8				2
		6	7				1	
	2							7
9				2	3	6		
		2	9					3
4							3	
	6				4			
3				6	1	4		



SOLUTIONS

9	4	2	8	6	7	3	5	1
6	8	5	1	3	2	4	9	7
1	3	7	9	4	5	8	6	2
5	9	1	2	7	3	6	8	4
8	7	4	5	1	6	9	2	3
2	6	3	4	8	9	1	7	5
3	2	6	7	9	4	5	1	8
7	1	9	3	5	8	2	4	6
4	5	8	6	2	1	7	3	9

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 21:00 Nouvelle-Zélande / France - Rugby. Coupe du monde 2015. 2e quart de finale.



Le XV de France de Philippe Saint-André qui pourrait être concerné par ce deuxième match des quarts de finale, au Millennium Stadium de Cardiff. En effet, si les coéquipiers de Thierry Dusautoir se sont inclinés face à l'Irlande dans la poule D, ils pourraient alors retrouver sur leur route, ce soir, les Néo-Zélandais emmenés par Richie McCaw, champions du monde en titre et grands favoris de la poule C. Quelques soient les formations qui évolueront sur la pelouse, la tension sera à son comble. Les matchs à élimination directe amènent leur lot de suspense, d'exploit et de tristesse qui nourrissent la légende du Mondial.

CANAL+ 20:55 The Gambler



Jim Bennett enseigne la littérature à l'université. Il passe ses nuits à jouer et s'endette de façon pathologique, malgré les avertissements de ses créditeurs, parmi lesquels son ami Neville Baraka. Il est bientôt mis au pied du mur par monsieur Lee, son principal créditeur, qui le somme de rembourser les 240 000 dollars qu'il lui doit avant sept jours.

M6 20:55 NCIS : Los Angeles



Alors qu'ils viennent d'apprendre qu'Arkady Kolcheck, un agent russe proche de Callen, vient d'être assassiné, les membres du NCIS découvrent qu'il est bel et bien vivant. Bientôt, l'équipe se retrouve à enquêter sur des ventes d'armes entre les Etats-Unis et la Russie, alors que celles-ci sont soumises à un embargo.

france 2 20:55 Les prodiges font leur show



Couronnés en 2014, les Prodiges sont de retour pour une grande soirée sur la Scène nationale d'Albi (Tarn). Camille Berthollet avait remporté ce premier concours qui mettait en lumière des talents de la musique classique, âgés de 7 à 16 ans. Ce soir, la virtuose du violon est accompagnée d'Aviva, Eric, Hannaë et Miyu. Ils chantent, jouent et dansent. Cette fois, point de compétition, mais des duos et des trios avec des célébrités du monde classique sont au programme. La soprano américaine Julia Migenes, marraine de la soirée, le pianiste et compositeur ...

france 3 20:55 Commissaire Magellan - Les étoiles de Saignac



Christine, déléguée du personnel des Ateliers de confection Delcombe et entraîneuse d'une troupe de majorettes est assassinée. La jeune femme préparait ses filles avec acharnement, en vue d'un concours régional. Magellan commence par interroger Vossier, un employé qui s'est fait licencier de l'entreprise quelques semaines plus tôt et qui a eu une altercation avec la victime la veille du meurtre. Mais le commissaire doute de sa culpabilité.

TV5MONDE 21:00 Aznavour, viens voir le comédien



Charles Aznavour ouvre les portes de sa résidence provençale pour évoquer son enfance et son désir précoce de jouer la comédie. Né à Paris en 1924 dans une famille d'artistes, le jeune Charles rêve de devenir acteur. A 10 ans, il se trouve aux côtés de Pierre Fresnay sur la scène du théâtre Marigny, dans le rôle du futur roi Henri IV. Fasciné par le 7e art, Charles Aznavour figure au casting de plus de 80 œuvres dont une vingtaine de films devenus des classiques tels que « Tirez sur le pianiste » de François Truffaut ou encore « Un taxi pour Tobrouk » de Denys de La Patellière, avec Lino Ventura. Francis Huster et Claude Lelouch, entre autres, témoignent.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 05:12 | 12:14 | 15:23 | 17:54 | 19:12 | 05:16 | 12:19 | 15:28 | 17:59 | 19:16 | 05:30 | 12:33 | 15:42 | 18:13 | 19:30 | 05:22 | 12:24 | 15:38 | 18:09 | 19:21 | 05:37 | 12:40 | 15:50 | 18:21 | 19:37 | 05:42 | 12:45 | 15:55 | 18:26 | 19:42 | 05:45 | 12:48 | 15:58 | 18:29 | 19:45 |

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5298 - SAMEDI 3 MOUHARRAM 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	31°	16°
Oran	32°	17°
Constantine	28°	12°
Ouargla	32°	17°

CÉLÉBRATION DU 40e ANNIVERSAIRE DE L'UNITÉ NATIONALE SAHRAOUIE



A. Ryad/LJI